

Recherches sur l'habitat ancien de Lattes

Les données de l'îlot 27, de la fin du VI^e au milieu du IV^e siècle avant notre ère

par Denis Lebeaupin et Pierre Séjalon

avec la participation d'Andrès Adroher,
Jocelyne Guerre et Corinne Sanchez (mobilier)
Nuria Rovira et Ramon Buxó (prélèvements)
Enric Tartera et Ares Vidal (infographie)

1. Introduction

1.1. Objectifs et localisation des travaux

La zone 27, c'est-à-dire une aire de 220 m² accolée au rempart et située dans la partie sud de la ville, fait l'objet d'une fouille stratigraphique depuis 1995. Ce chantier s'est donné pour objectif prioritaire la mise au jour de niveaux anciens, c'est-à-dire des Ve et VI^e siècles avant notre ère, et donc des premiers états de la fortification et de l'urbanisation de la cité lattoise. L'emplacement choisi bénéficiait d'un grand nombre d'atouts compte tenu des objectifs poursuivis. D'une part les recherches extensives qui ont concerné cette partie de la ville en 1993 et 1994 avait donné de premières indications sur la disposition de l'habitat, et montré que les épierremments postérieurs à l'abandon du site étaient à cet endroit assez limités, les murs des maisons et le rempart lui-même étant en grande partie conservés. D'autre part l'accumulation des terres contre la fortification a fait que les couches anciennes sont ici situées à un niveau topographique relativement élevé : on avait donc l'espoir d'accéder aux couches contemporaines de la fondation de la ville au-dessus du sommet de la nappe phréatique. Enfin les travaux menés dans les zones 1 et 7-est avaient déjà montré la densité des constructions le long du rempart, et l'intérêt de l'organisation de ces quartiers accolés à la fortification pour la compréhension de l'urbanisme.

1.2. Synthèse des premiers résultats

Dans le cadre du précédent programme triannuel (1995/1997) un quartier du IV^e siècle av. n. è. a été dégagé ; il est composé de maisons à deux ou trois pièces accolées à la courtine, ou appartenant à des îlots s'allongeant du nord au sud du rempart à la rue 116. Pendant ces trois campagnes de fouilles cinq phases ont pu être distinguées dont deux seulement sont bien documentées.

- La phase 27E correspond à la destruction de l'ensemble des bâtiments, puis à la reconstruction d'une seule maison (secteur 11) ; cette étape prend place autour de 375.

- La phase 27D correspond à des bâtiments occupés aux deuxième et troisième quarts du IV^e siècle av. n. è., et

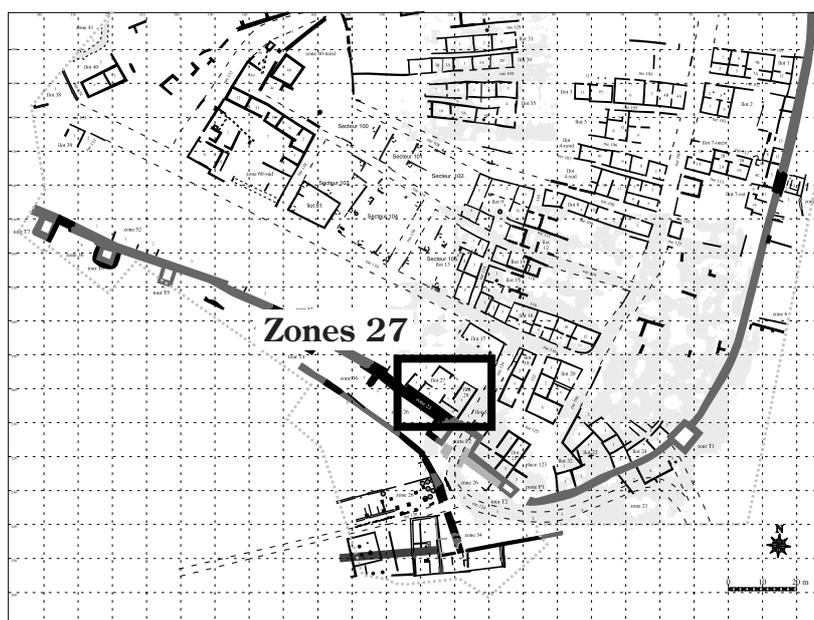


Fig. 1 : Situation de la zone 27 dans la fouille de Lattes/Saint-Sauveur.



Fig. 2 : Vue générale de la zone 27 prise de l'ouest.

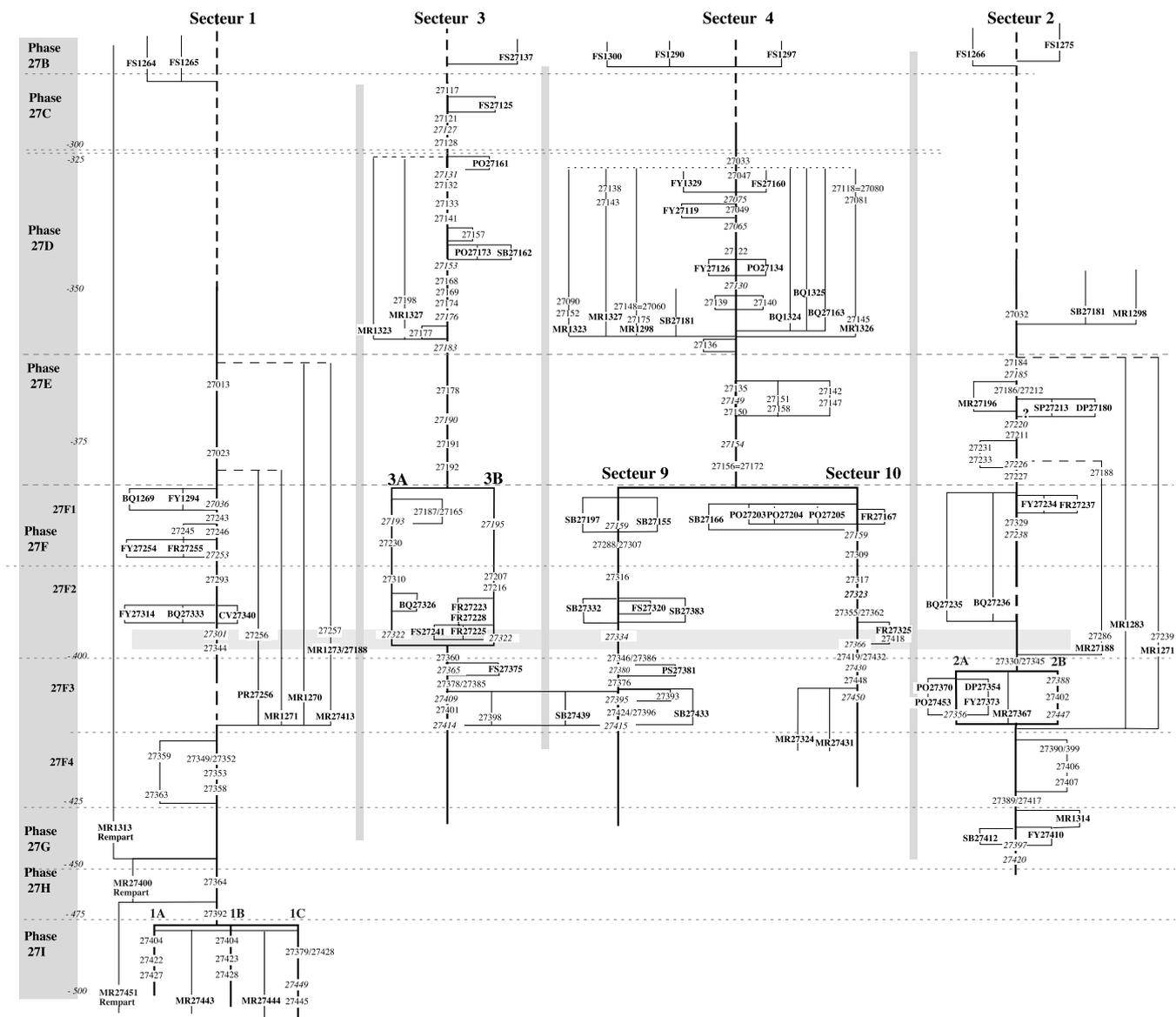


Fig. 3 : Diagramme stratigraphique des principaux secteurs de la zone 27.

aux espaces extérieurs contemporains. Elle n'est documentée que dans les secteurs 3, 4, 6 et 11 situés dans la moitié nord du chantier.

- La phase 27C se limite à des couches résiduelles du IIIe siècle av. n. è. ou de la fin du IVe ; elles sont conservées surtout dans le secteur 3 situé en contrebas et aucune architecture ne peut être associée à ces niveaux.

- La phase 27B regroupe une dizaine de creusements d'époque romaine et leurs comblements (Ier siècle av. n. è., IIIe siècle après).

- La phase 27A, comme dans les autres zones du site, rassemble les différentes couches remaniées, d'ailleurs très peu nombreuses.

Les trois campagnes suivantes ont permis d'une part d'achever l'étude du IVe siècle dans la totalité des secteurs ce qui a donné lieu à une première publication (Lebeaupin, 1999), d'autre part d'entamer l'exploration du Ve siècle dans une moitié de la zone, et ponctuellement d'atteindre des niveaux de la fin du VIe siècle dans un secteur jouxtant le rempart. Nous disposons donc actuellement de quelques données sur les premières décennies de l'habitat et de la fortification, mais ces données, obtenues sur une surface réduite, et dans des conditions d'observation parfois médiocres en raison des contraintes apportées par la présence de la nappe phréatique, auront évidemment besoins d'être vérifiées et précisées dans les années à venir.

En l'état actuel des travaux quatre phases peuvent être ajoutées aux cinq phases précédemment évoquées (fig. 3).

- La phase 27I dont nous ne connaissons que la fin correspond à la mise en place du rempart le plus ancien, et à l'implantation, l'occupation et la destruction d'un habitat avec murs de terre sur solins de pierres le long de ce rempart. Les niveaux fouillés sont datés provisoirement vers 500.

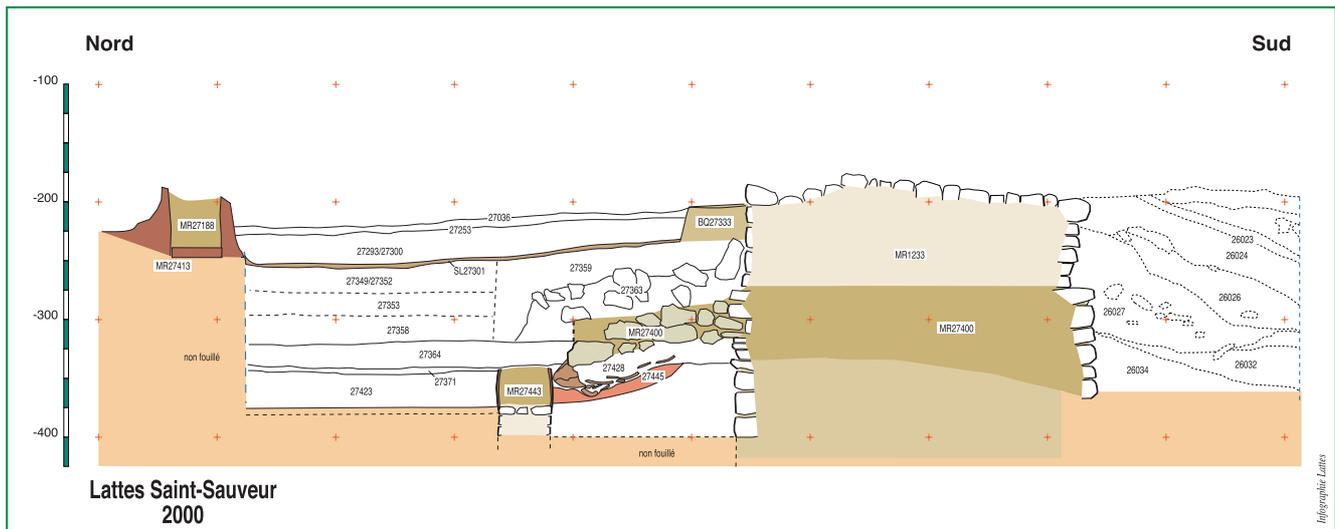


Fig. 4 : Coupe Nord-sud du secteur 1 et de la fortification.

- La phase 27H est caractérisée par la réfection du rempart et son élargissement puisqu'il recouvre en partie les bâtiments antérieurs. Aucune structure n'a été repérée le long de la fortification mais quelques couches témoignent de l'occupation des lieux ; cette phase paraît se situer dans le premier quart ou le premier tiers du Ve siècle.

- La phase 27G correspond à l'arasement du rempart et à sa reconstruction. Quelques traces d'occupation ont été observées le long de la nouvelle courtine, et sur l'arasement de la muraille précédente. Ces travaux de réfection de la fortification qui semblent concerner une large part ou la totalité de l'enceinte sont datés vers le milieu du Ve siècle.

- La phase 27F commence par un très important remblaiement le long de la courtine (27F4), à l'intérieur de la ville, puis un nouveau quartier se met en place sur les niveaux précédemment remblayés. Cet habitat s'organise progressivement dans le dernier quart du Ve siècle avec, semble-t-il, quelques tâtonnements initiaux dans l'alignement des façades et le découpage des espaces extérieurs (27F3). Le début du IVe siècle est marqué par un incendie qui affecte une grande partie du quartier (27F2) et entraîne une réfection des aménagements, sans modification en profondeur de l'habitat (27F1).

Ces différents états seront présentés dans l'ordre du temps, en commençant donc par les découvertes concernant les premières années de la ville.

2. La phase 27I : le rempart initial et les premiers habitats

Les niveaux de cette phase n'ont pour le moment été dégagés que dans le secteur 1, soit sur une superficie de moins de 10 m². Les observations faites dans ce modeste espace permettent cependant de préciser l'évolution de la fortification, et d'observer partiellement trois pièces appartenant à un même bâtiment.

2.1. La fortification

Un rempart ancien (MR27451), probablement contemporain de la fondation de la ville, a pu être observé sous le mur MR1313, précédemment considéré comme le rempart archaïque de Lattes. Il se présente sous la forme d'un parement bien agencé, composé d'au moins six assises de blocs ou de dalles. Ce parement se situe à peu près à l'aplomb de la courtine «récente» (MR1233, milieu du Ve siècle) mais en est séparé par l'état intermédiaire. L'arasement de ce mur se situe vers - 3,3 m mais il est possible qu'il soit conservé plus haut dans des secteurs voisins ; la base n'a pas été reconnue mais elle atteint au moins la cote - 4 m (soit - 0,08 m NGF). Le parement extérieur de ce mur n'est pas visible car masqué par la muraille postérieure (MR1313) qui le déborde, mais une observation faite dans un sondage à quelques mètres de là permet de le situer approximativement : la largeur de ce rempart primitif serait de l'ordre de 2,5 m (fig. 4).

2.2. L'habitat de la fin du VIe siècle

2.2.1 Le plan (fig. 5 et 6)

Un bâtiment est accolé à cet état ancien de l'enceinte. Nous en connaissons deux murs en terre massive dont

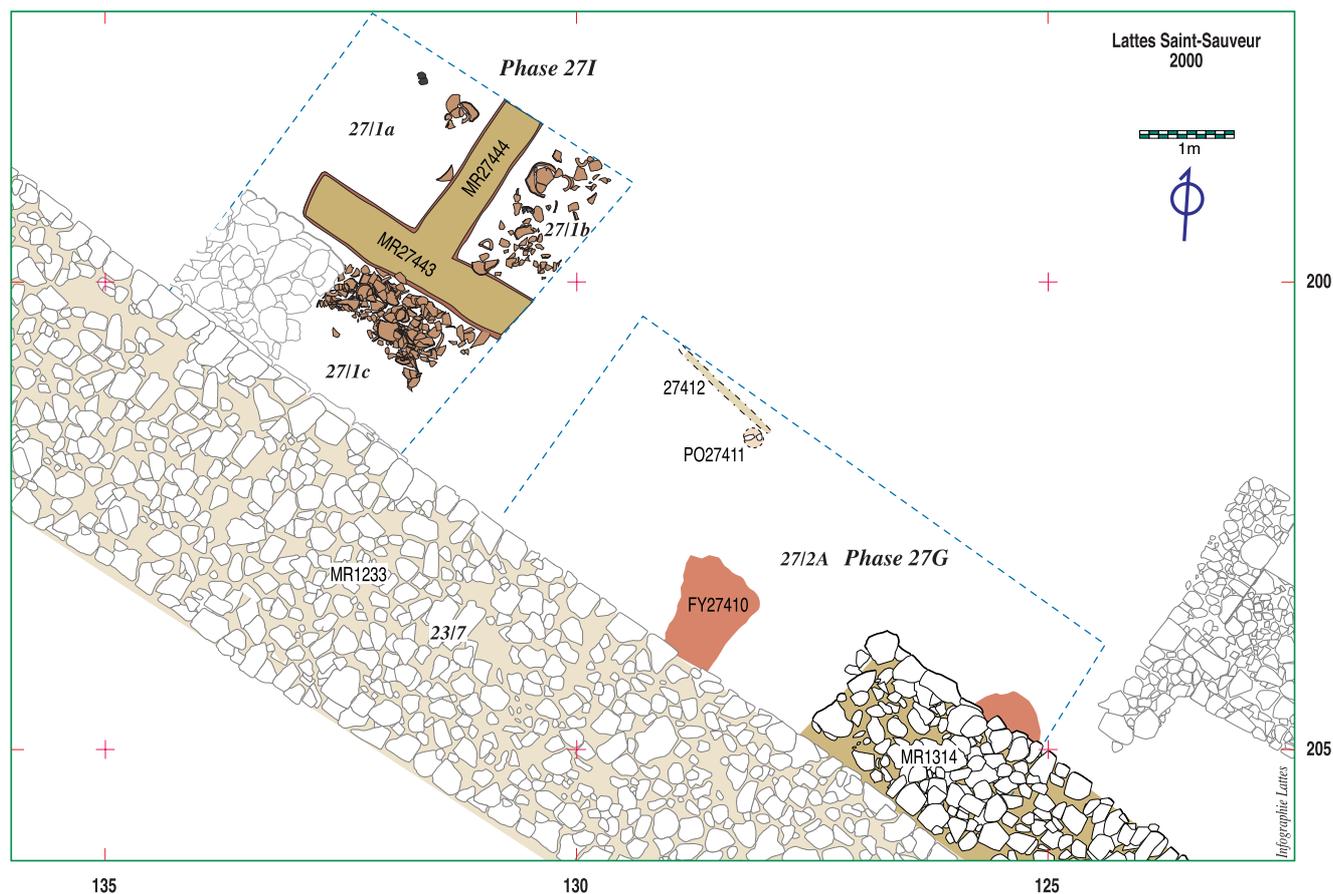


Fig. 5 : Plan des secteurs 1 (phase 27I, vers 500 av. n. è.) et 2 (occupation de la phase 27G, milieu du Ve siècle).

la rubéfaction, causée sans doute par un incendie, a permis une bonne conservation. Ces deux murs liés, MR27443 d'orientation est-ouest, parallèle au rempart et MR27444 d'orientation nord-sud perpendiculaire au précédent, peuvent appartenir à une unité domestique mais l'étroitesse de l'espace fouillé rend problématique une restitution ; on peut proposer, à titre d'hypothèse de travail, d'y voir une maison composée de trois pièces (secteurs 1a, 1b et 1c).

•Secteur 1a :

Au nord-ouest du secteur 1, il correspond à l'angle d'une pièce dont l'essentiel est au-delà des bermes. Sa superficie observée ne dépasse guère 3 m². Aucun aménagement n'a été noté dans cet espace.

•Secteur 1b :

Dans l'angle nord-est du secteur 1, il correspond à l'angle d'une pièce dont le reste se situe dans les secteurs 3 et 2, non encore fouillés à ce niveau. Sa superficie observée n'atteint pas 2 m² et il ne présente pas non plus d'aménagements.

•Secteur 1c :

Il se situe dans la partie méridionale du secteur 1. C'est un étroit couloir de 1,5 m de large entre le mur d'enceinte et le mur MR27443, probablement sans ouverture sur l'extérieur. La superficie observée est limitée à 2 m² car sur un tiers du secteur le mur massif qui a recouvert postérieurement cet espace (cf. *infra*) a été conservé en témoin. Si, en l'absence d'aménagements, la fonction des pièces 1A et 1B est indéterminée, l'espace 1C, encombré d'une douzaine d'amphores étrusques, a incontestablement servi au stockage.

En ce qui concerne les liaisons entre les pièces, une porte a été identifiée dans le prolongement ouest du mur MR27443 où les parois rubéfiées marquent nettement l'interruption du mur. Le piédroit ouest étant masqué par la berme, la largeur de l'ouverture n'est pas connue. Elle fait le lien entre le secteur 1a et 1c.

Sur l'ensemble, il est difficile de statuer sur ces pièces et sur leur appartenance à une même unité domestique. Il est possible d'imaginer une maison à trois pièces (type 3, Py 1996), dont les composantes principales seraient

deux pièces en façade (secteurs 1a et 1b), avec à l'arrière, sur toute la largeur et contre le rempart, une pièce de plan barlong servant de resserre (secteur 1c).

2.2.2. Les modes de construction

•Les murs

En l'état actuel de la fouille, il est encore tôt pour préciser le mode de construction des fondations des murs MR27443 et MR27444. Une coupe dans le mur MR27444 a cependant permis la mise en évidence d'une réalisation qui associe un solin de pierres d'au moins deux assises, un lit de limon-sableux jaune, et une élévation en terre massive, plus étroite que le solin de quelques centimètres ; l'élévation en terre inclut quelques rares tessons et des petits moellons.

La fine couche de limon-sableux peut être attribuée à un matériau de préparation faisant la jonction entre les pierres et le mur en terre massive.

Quant à l'élévation en terre massive, on doit à la destruction par le feu une conservation remarquable sur près de 0,50 m de hauteur laissant apparaître par endroit le mode de revêtement. Les niveaux de destruction en place dans les pièces (secteur 1a et 1b) ont livré en quantité des fragments de ce revêtement. Il semble que l'on ait affaire à un enduit de terre argileuse recouvert d'un badigeon réalisé à la chaux ne dépassant pas le millimètre d'épaisseur. Ce cas unique pour la période n'est pas sans poser des questions. L'étude consacrée aux techniques de constructions sur l'habitat de Lattes fait apparaître l'emploi de revêtement décoratif au moyen d'une «barbotine épaisse» d'argile dans la seconde moitié du IV^e s. (Chazelles 1996, p.308). Dans notre cas, il n'est pas possible de confondre avec un mortier où la chaux servirait de durcisseur comme il en existe plusieurs exemples bien localisés dans le temps (dernier quart du III^e s.) à Lattes. S'il semble logique d'attribuer ces emprunts à des technologies étrangères (Chazelles 1996, p.320), à qui doit-on la «paternité» de ces revêtements à la chaux ?

Le tour d'horizon proposé sur l'origine des revêtements de terres colorées montre clairement que les compositions à la chaux, bien qu'elles existent dès le II^e-I^{er} millénaire dans la péninsule ibérique, apparaissent en Catalogne comme en Gaule méridionale au cours du III^e s. av. J.-C.

Un sondage ponctuel le long du mur MR27443 a montré qu'au moins à cet endroit, la hauteur de la base de pierre dépassait une quarantaine de cm sur 4 ou 5 assises ; cette hauteur ne correspond très probablement pas à une fondation en tranchée mais signifie qu'un ou plusieurs remblaiements ont été opérés dans les pièces, attestant d'une certaine durée de vie.

•Les sols

Deux types de sol ont été rencontrés dans l'unité domestique. Pour les secteurs 1a et 1b, une couche de sable pur d'une épaisseur minimale de dix centimètres a été utilisée pour remblayer la pièce et confectionner les sols. Elle se superpose à une couche d'argile dont l'attribution reste à définir. Dans le secteur 1c, la surface sur laquelle étaient disposées les amphores n'a pas fait l'objet du même traitement. Légèrement au dessus du niveau des secteurs 1a et 1b, elle a un profil très irrégulier de «banquette» parallèle au rempart ; on n'observe qu'une quantité limitée de sable, mélangé au limon (fig. 8).

L'existence de sols constitués de sable pur n'est pas une première sur le site de Lattes. Plusieurs cas ont été observés (notamment zones 4-sud/secteur 3 vers 225-150, zone 2/secteur 1 vers 225 et zone 27/secteur 5 vers 475-375 : Chazelles 1996, p.303) et appartiennent des pièces liées au séjour et plus souvent au stockage. La chronologie des attestations montre qu'ils peuvent se rencontrer du V^e au II^e s. av. J.-C. sans toutefois faire preuve d'une grande fréquence. Leur présence dans ces niveaux anciens est probablement liée à des remontées d'humidité qu'il importait de drainer.

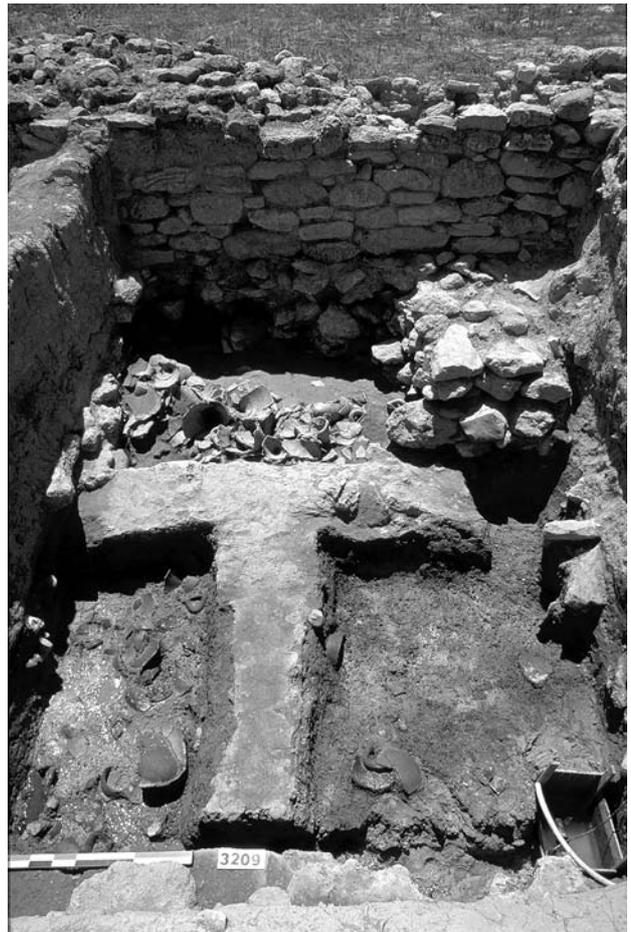


Fig. 6 : Niveaux d'abandon dans l'habitat archaïque (phase 27I, secteurs 1A, 1B et 1C).

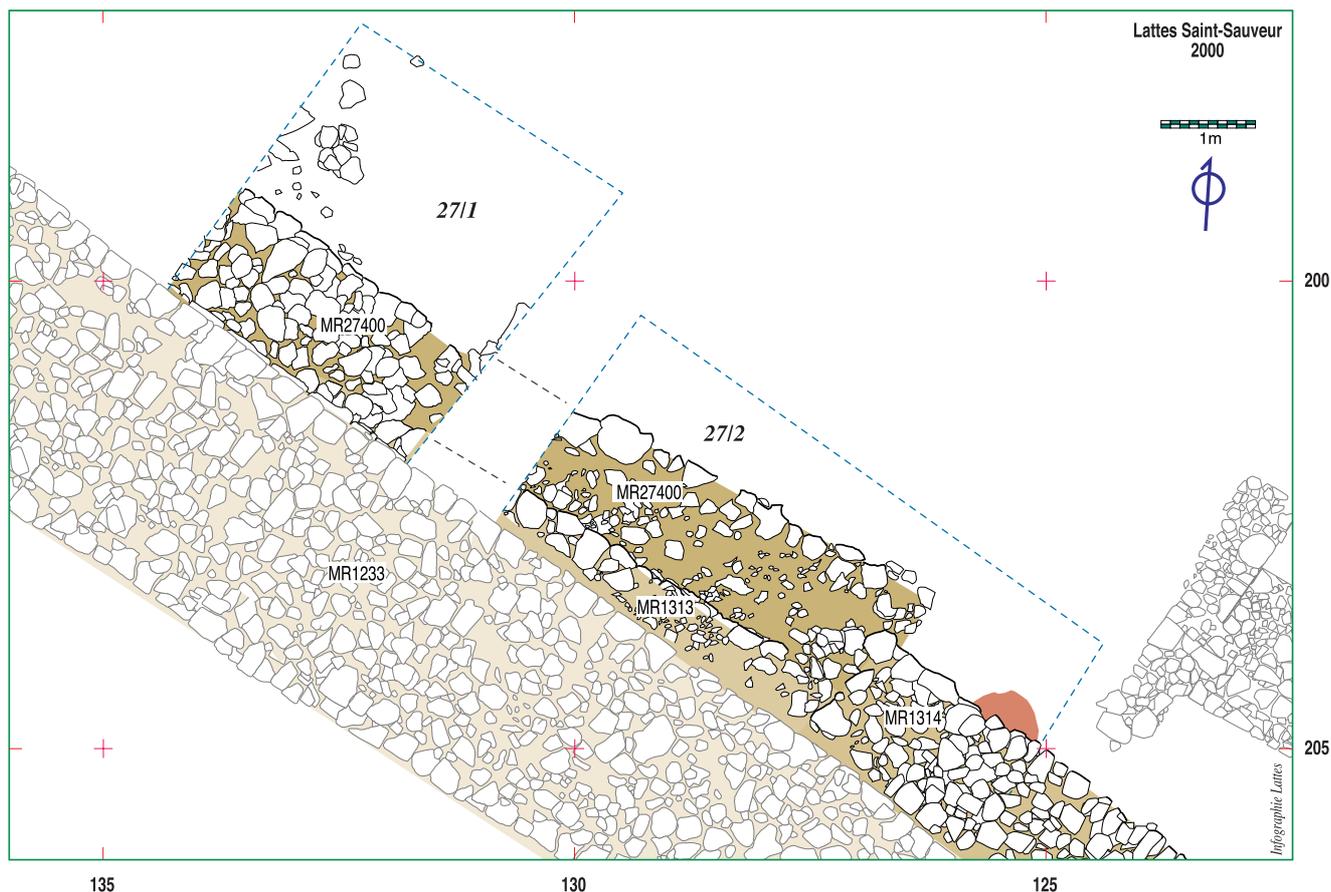


Fig. 7 : Plan du rempart du début du Ve siècle ; mur MR1313 et doublage (?) MR27400 se terminant par un redans. A droite la «rampe» (?) MR1314.

2.2.3. Les couches de la phase 271

• Les remblais

Dans les secteurs 1A et 1B, la fouille s'est arrêtée sur les sols de sable qui n'ont pas été fouillés. Des observations limitées, liées notamment à l'aménagement d'un puisard nécessaire au pompage, ont cependant montré l'épaisseur de cette strate et la rareté, voire la complète absence de mobilier. Dans l'entrepôt 1C la plus ancienne couche fouillée (27445) est une strate de terre limoneuse, mêlée de sable dans la partie supérieure, et qui contient quelques blocs mais surtout de nombreux et volumineux fragments de terre brûlée et rubéfiées, probablement des adobes épaisses, aux formes irrégulières. Ces éléments proviennent de la démolition d'un bâtiment antérieur mais ne correspondent pas aux matériaux des murs MR27443 et MR27444. Le sommet de cette couche constitue la surface 27449, très bosselée et qui remonte vers le parement du rempart.



Fig. 8 : Amphores écrasées dans la resserre 1C et mur MR27400 (partie interne du rempart) vu en coupe après démontage partiel ; photo prise de l'est.

• *Les couches d'occupation, ou de destruction (fig. 6).*

Dans les pièces 1A et 1C, le remblai de sable est directement recouvert par une mince strate de cendres et de petits charbons (27427 et 27428) au dessus de laquelle est étalée une couche formée en grande partie de fragments de terre (et de chaux ?) brûlée (27422, 27423). Ces fragments proviennent pour partie de l'enduit mural, pour certains probablement de la toiture (petites plaques de terre, cuites en atmosphère réductrice, avec traces végétales. Ces débris d'architectures sont mélangées à de nombreux tessons (étrusques, dans leur quasi totalité) mais ne contiennent aucun élément de faune.



Fig. 9 : Mur MR27400 (partie interne du rempart) et niveaux d'occupation de la phase 27H.

On rappellera par ailleurs que ni foyer, ni banquettes ni fosses n'ont été repérés, sur une surface, il est vrai, limitée.

La couche supérieure est une épaisse strate (27404) de limon jaune à beige qui incorpore surtout le long des murs et dans les angles de la pièce un grand nombre de petits fragments d'enduits de terre (ou de chaux). Cette couche qui comble le volume subsistant entre les murs est probablement constituée de la partie supérieure de ces murs car le sédiment est très semblable et ne se distingue guère que par un tassement moindre ; il s'agit selon toutes probabilités d'un remblai de nivellement qui a accompagné l'arasement régulier des murs de terre.

Dans la pièce 1C le sol (27449) est recouvert par une couche de limon (27379/27428) à peu près dépourvue de charbons et de faune, mais incorporant une dizaine d'amphores étrusques, et quelques très rares autres tessons. Les amphores ont été écrasées sur place ; la position de leurs fonds montre qu'elles étaient probablement disposées sur un ou deux rang et appuyées contre le mur MR27443. Aucun reste (céréales, poisson...) pouvant correspondre au contenu de ces amphores n'a été mis en évidence et aucune trace de bouchon n'a été retrouvée ; il est donc probable que ces conteneurs étaient vides au moment de leur destruction.

• *mobilier*

Us 27379 :

– *Comptage des céramiques* : pâte-cl. (1/1) ; a-etr (330/11) ; a-mas (1/1) ; a-ibé (2/1) ; CNT-Lor (1/1) ; Total : 335/15
 – *Typologie des céramiques* : attique à vernis noir : coupelle à pied 957-965 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (1compl., 6b, 4f, 12a) ;

Us 27404 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 9 os ; • terre : 10 fr. de vase en torchis ; • pierre : 1 fr. de meule en grès ;
 – *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (1/1) ; pâte-cl. (2/1) ; a-etr (46/3) ; CNT-Lor (14/2) ; Total : 63/7
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à anses 420 (1f) ; amphore étrusque : amphore 4 (2b) ; cér. non tournée : jatte J1a (1b) ; urne U2 (1b) ;

Us 27422 :

– *Inventaire du mobilier* : • terre : 2 barquettes avec d'enduit peint ;
 – *Comptage des céramiques* : bucchero (11/8) ; a-etr (333/7) ; Total : 344/15
 – *Typologie des céramiques* : bucchero nero : bol Bo4 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (7b) ;

Us 27423 :

– *Inventaire du mobilier* : • terre : trois barquettes d'enduit ;
 – *Comptage des céramiques* : a-etr (44/1) ; Total : 44/1
 – *Typologie des céramiques* : amphore étrusque : amphore 4 (1b) ;

Us 27428 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : a-etr à recollage ; • terre : une barquette avec torchis ;

– *Comptage des céramiques* : attique (4/1) ; bucchero (1/1) ; cl.-peinte (1/1) ; a-ibé (3/1) ; a-etr (854/33) ; Total : 863/37

– *Typologie des céramiques* : attique à vernis noir : coupe type C 414-431 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (7compl.) ;

Us 27445 :

– *Inventaire du mobilier* : • terre : 25 fr. d'enduit ;

– *Comptage des céramiques* : a-etr (28/2) ; Total : 28/2

– *Typologie des céramiques* : amphore étrusque : amphore 4 (2b).

2.2.4. Interprétation

Les observations faites lors de la fouille ne sont pas toutes faciles à interpréter. Si l'existence d'un bâtiment élaboré est une certitude, on hésite à parler d'habitat car aucune des pièces ne montre les traces d'une occupation de type domestique. Par ailleurs la destruction de ce bâtiment peut être consécutive à un incendie — c'est du moins ce que suggèrent les fragments de terre brûlée et la rubéfaction des murs — mais on s'étonne de ne trouver que des quantités très limitées de charbon de bois (ou pas du tout dans la resserre 1C) et aucun gros fragment de poutre ou de branchage. Enfin, la présence quasi exclusive de matériel étrusque retient l'attention à une époque (la charnière VI/Ve siècle) où le mobilier grec fourni par Marseille constitue l'essentiel des importations sur tous les sites languedociens.



Fig. 10 : Arasement du rempart du début du Ve siècle et aménagement d'un sol de cailloutis sur cet arasement, secteur 2A, phase 27G (vu du nord).

3. La phase 27H : une première réfection de l'enceinte au début du Ve siècle

3.1. La fortification (fig. 4 et 7)

Au cours du premier quart du Ve siècle l'enceinte est l'objet d'une importante réfection. Le rempart initial (MR27451) est arasé jusqu'au niveau du sol contemporain, au moins dans le secteur 1 (c'est-à-dire au niveau des ruines de la maison antérieure), et une nouvelle courtine de pierre est édifiée, nettement plus large que la précédente puisqu'elle la déborde des deux côtés. Du côté intérieur où les deux parements sont dégagés le décalage est de 1,4 m ; à l'extérieur, le parement ancien est masqué, mais le décalage semble compris entre 0,5 m et 1 m d'après des observations faites dans un sondage quelques mètres plus à l'ouest. La largeur totale du rempart est donc désormais de l'ordre de 4,5 m.

En l'état actuel des travaux, compte tenu de l'imbrication des différentes structures et de la faible longueur dégagée, on ne peut savoir avec certitude si le nouveau rempart est un mur simple, où si il est composé d'un mur maître (MR1313, large de 3 m environ) et d'un doublage côté interne (MR27400, large de 1,4 m et pourvu d'un seul parement d'ailleurs très médiocre). Dans ce cas de figure on peut envisager que le doublage ait été bâti avec un décalage dans le temps. Ces incertitudes devraient être levées lors de l'extension des dégagements au secteur 2 et, provisoirement, on continuera à distinguer deux numéros de fait (MR1313 et MR27400) pour désigner le rempart du début du Ve siècle.

Le parement nord du rempart (du côté de la ville) est à peu près à l'aplomb du mur MR27443 (voir fig. 3 et 5) ; il recouvre donc le grenier (secteur 1C). Il présente une orientation légèrement en biais par rapport à l'axe général de la fortification ce qui s'explique peut-être par un redans observé 5 m plus à l'est (fig. 7).

Le démontage d'un tronçon limité du mur MR27400 (dans la partie du secteur 1 où il était le plus détérioré) a permis de constater qu'il était posé directement et sans préparation visible sur les ruines du grenier 1C, c'est-à-dire sur un niveau en pente et sur un amas d'amphores écrasées mais non tassées (fig. 8). Le mur lui-même est fait de blocs ou de gros moellons de calcaires gréseux ou coralliens, le plus souvent de formes très irrégulières. La médiocrité de la mise en oeuvre contraste avec le soin apporté au parement externe et constitue un argument pour avancer l'hypothèse de deux murs distincts. On remarque enfin que de nombreux tessons d'amphore étrusque sont inclus parmi les pierres du mur, ce qui indique probablement un faible écart de temps entre la destruction de la maison et du grenier, et la réfection du rempart.

3.2. Les niveaux d'occupation contemporains (fig. 9)

Le nivellement des ruines de la maison du VI^e siècle semble avoir été fait avec soin car les murs sont arasés selon un plan nettement horizontal et le remblaiement des espaces intérieurs, sans doute en utilisant la partie haute de l'élévation, est complet. Sur cette surface régulière on ne remarque cependant aucune structure (murs, cloisons, foyers construits...) mais simplement une accumulation de sédiments lités horizontalement avec parfois quelques pierres à plat et quelques traces de rubéfaction (US 27392, 27371 et 27364). Ces couches contiennent de nombreux charbons et graines, quelques éléments de faune, et des tessons de céramique datés dans la première moitié du Ve siècle. On note que le mobilier étrusque, toujours présent, n'est plus dominant.

Ces niveaux semblent correspondre à une sédimentation en extérieur, à proximité sans doute d'un habitat qui reste à localiser. Ils permettent de situer dans le temps cette étape de la fortification. L'extension de la recherche aux secteurs 3, 2 et 9 devrait apporter une vision plus large de cette phase d'occupation et on peut espérer qu'elle conduira à mettre en évidence un ou des bâtiments contemporains.

• Mobilier

Us 27364 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 30 os ; • bronze : 1 fr. de fibule à faux ressort ornemental ; 1 aiguille à chas ; 1 pied de fibule ; • terre : 5 fr. de torchis dont 1 troué ; • pierre : 1 fr. de meule en basalte ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (1/1) ; cl.-peinte (5/1) ; attique (1/1) ; cct-lor (1/1) ; mort-m (1/1) ; com-etr (1/1) ; a-etr (9/1) ; a-mas (49/1) ; CNT-Lor (21/3) ; CNT-mass (8/1) ; Total : 97/12
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : bol 321 (1b) ; commune étrusque : urne 1 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (1a) ; amphore massaliète : bord bd2 (1b) ; cér. non tournée : coupe C2 (1b) ; urne U2 (1b) ;

Us 27371 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 fr. de a-etr avec peinture ; • faune : 39 os ; 8 coquillages ; • terre : 1 bouchon en CNT (rondelle) ; 1 fr. d'amphore de Marseille percé ; 8 fr. de torchis ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (24/4) ; cl.-peinte (30/4) ; attique (1/1) ; celtique (1/1) ; mort-m (1/1) ; com-etr (6/4) ; a-etr (112/4) ; a-mas (140/4) ; a-autres (1/1) ; a-gre (3/1) ; CNT-Lor (112/26) ; Total : 431/51
 – *Typologie des céramiques* : grise monochrome : coupe 2 (1b) ; coupe 2a (1b) ; claire peinte : coupe à une anse 410 (1a) ; coupe à anses 425 (1f) ; olpé 521 (1b) ; attique à vernis noir : coupe type C 398-413 (1b) ; commune étrusque : couvercle 2 (2b) ; urne 1 (2b, 1f) ; mortier massaliète : mortier 642 (1b) ; amphore étrusque : amphore 3C (2b) ; amphore 4 (3b) ; amphore massaliète : bord bd2 (3b) ; cér. non tournée : coupe C1 (2b) ; coupe C2 (2b) ; coupelle C5 (1b) ; jatte J1b (1b) ; jatte J1c (1b) ; jatte J1d (2b) ; urne U2 (13b) ; urne U3b (1b) ; couvercle V2c (1compl.) ; couvercle V2a (1b) ;

Us 27392 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 99 os ; 1 coquillage ; • bronze : 1 brécelet armille ; • terre : 9 fr. de vase en torchis ; 3 fr. de VMC ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (17/3) ; cl.-peinte (6/3) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (66/2) ; cct-lor (1/1) ; a-etr (109/5) ; a-mas (57/3) ; CNT-Lor (78/10) ; Total : 335/28
 – *Typologie des céramiques* : grise monochrome : jatte 6 (1b) ; claire peinte : coupe à anses 420 (1f) ; claire ancienne : cruche 520 (1b) ; com. tournée Lang. or : urne 1a (1b) ; amphore étrusque : amphore 3C (2b) ; amphore 4 (1b) ; amphore 4A (1b) ; amphore 5 (1b) ; amphore massaliète : bord bd2 (1b) ; bord bd3 (2b) ; cér. non tournée : coupe C1 (3b) ; jatte J1c (2b) ; jatte J1d (1b) ; urne U2 (3b).

4. La phase 27G : une nouvelle réfection de l'enceinte suivie d'une courte période d'occupation

4.1. Les travaux sur la fortification (fig. 3)

Vers le milieu du Ve siècle la population de Lattes se lance dans de nouveaux travaux sur la fortification, travaux qui, d'après les observations faites en d'autres points du rempart, semblent concerner une grande partie, et éventuellement la totalité de l'enceinte de la ville (Lopez, 1996).

Dans la zone 27 on constate un arasement général de la courtine construite moins d'un demi siècle auparavant. Cet arasement est à peu près horizontal dans le sens de l'axe du rempart et se situe entre -2,6 et -2,8 m. Sur cet arasement est construit une nouvelle courtine de 2,8 m de large en moyenne (MR1233). C'est un mur simple dont le parement nord (côté ville) se situe à peu près à l'aplomb du parement du mur le plus ancien ; côté extérieur, le mur MR1233 est en retrait d'une quarantaine de cm par rapport au mur du début du Ve siècle, et donc retrouve presque l'alignement du mur du VI^e siècle (fig. 3 et 7).

Un mur épais (1,3 m) est dans un second temps appuyé au parement intérieur de la courtine (MR1314). Déjà repéré lors des fouilles extensives de 1993 et 1994 il avait été interprété comme une rampe d'accès au sommet de la fortification (Lopez, 1996, p. 56-59). Les recherches en cours ont permis d'en repérer l'extrémité ouest qui se termine en angle droit, et par conséquent d'en estimer la longueur totale à environ 10 m ; l'état de conservation du mur (une seule assise encore en place à l'extrémité) ne permet pas de confirmer la fonction de cette structure, ni sa disposition : l'hypothèse d'une rampe dont le départ se situerait dans le secteur 2 reste cependant plausible. Cette rampe, semble-t-il, n'est pas implantée directement sur l'arasement du rempart antérieur mais sur une petite couche d'occupation intermédiaire (cf. *infra*) ; elle appartiendrait donc à une étape un peu ultérieure de la fortification.

4.2. Les traces d'occupation (fig. 6 et 11)

Dans le secteur 2 une construction légère semble posée sur l'arasement du rempart. Ce bâtiment (?) est en l'état actuel des travaux mal délimité car la fouille n'a atteint ce niveau que dans la moitié sud du secteur 2 (sous-secteur 2A), sur une superficie de 6 m sur 2,6.

De cette probable cabane appuyée à la courtine récente nous connaissons un sol (27397), aménagé sur l'arasement du rempart antérieur grâce à un apport de terre et de galets (27420, fig. 10). Ce sol suit le pendage de l'arasement, assez marqué vers le nord ; il se prolonge au delà

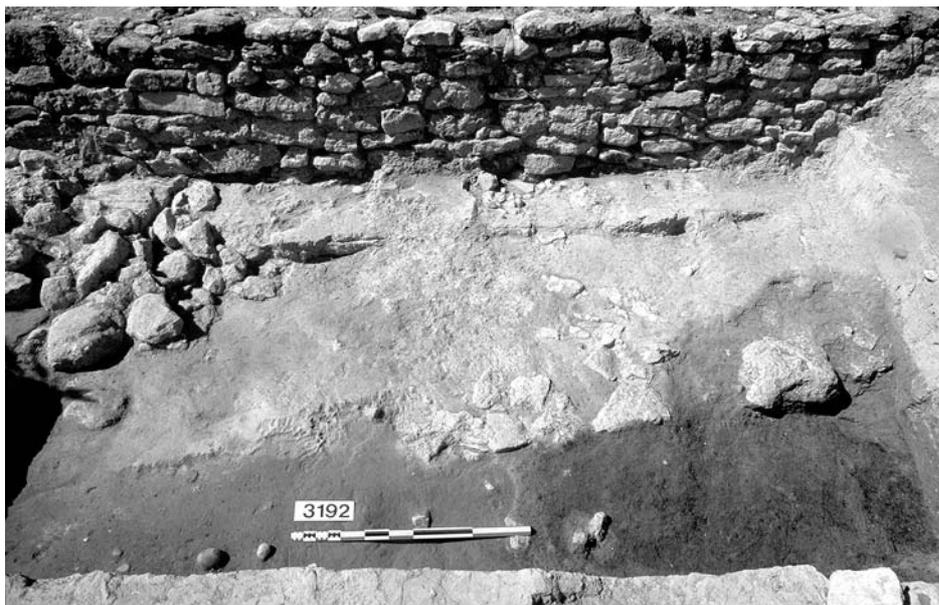


Fig. 11 : Vue générale du secteur 2A, niveau d'occupation de la phase 27G (Vu du nord).

du parement ancien sur une couche de terre très charbonneuse (non fouillée). En limite nord du secteur une trace allongée de terre brune dans le sol noir et un trou de poteau avec quelques pierres de calage (SB27412 et PO27411) indiquent la présence d'une cloison légère, visible sur environ 2 m ; à peu près parallèle au rempart cette cloison peut être la limite nord de la cabane, ou un simple aménagement intérieur (fig. 12). Par ailleurs un foyer est construit au contact de la courtine qui sert de mur de fond à la cabane (FY27410) ; la sole d'argile est mal conservée mais remonte nettement contre l'assise inférieure de la courtine. Une couche de cendre importante s'étend autour de la sole. Le mur MR1314 (rampe ?) paraît être posé sur ce sol mais cette relation stratigraphique demande à être vérifiée.

Dans le secteur 1 (séparé provisoirement du secteur 2A par une berme d'environ 1 m de large) aucune structure n'a été observée. L'arasement du mur MR27400, très chaotique, est directement recouvert par un remblai pierreux (attribué à la phase postérieure) ; au nord du mur on ne note pas de discontinuité dans la sédimentation de terre charbonneuse (partie supérieure de la couche 27364).

• Mobilier

Us 27420 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 19 os ; 6 coquillages ; • terre : 1 fr. de vase en torchis ;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1) ; pâte-cl. (1/1) ; cct-lor (2/1) ; a-mas (27/2) ; a-etr (34/1) ; a-ibé (4/1) ; CNT-Lor (35/7) ; Total : 104/14
- Typologie des céramiques : com. tournée Lang. or. : urne 1a (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (1b) ; amphore massaliète : bord bd3 (2b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; urne U2 (3b).

4.3. Interprétation

Cette phase 27G correspond à une réfection majeure de l'enceinte vers 450 mais les observations faites ne fournissent encore que très peu de renseignements sur la disposition de l'habitat contemporain, ou sur une éventuelle réorganisation de l'habitat accompagnant les travaux de défense. Il semble même que cette réorganisation de l'urbanisme n'intervienne qu'un peu plus tard, à l'issue d'un remblaiement qui va concerner l'ensemble du quartier (cf. *infra*) Ce remblaiement a été attribué à la phase 27F pour marquer l'écart chronologique avec la réfection du rempart puisque l'occupation du secteur 2A, et la construction de la «rampe» MR1314 s'intercalent entre les deux opérations.

5. La mise en place d'un nouveau quartier dans la seconde moitié du Ve siècle (phase 27F4 et 27F3)

5.1. Un remblaiement généralisé (phase 27F4)

Cette phase commence donc par un épais remblaiement. Tous les secteurs le long du rempart sont concernés (secteurs 1, 2 et 5) mais nous ne savons par quelle est l'extension de ce remblai dans les secteurs plus au nord qui



Fig. 12 : Détail des aménagements du secteur 2A pendant la phase 27G : tranchée et trou de poteau.

n'ont pas encore été fouillés jusqu'à ce niveau. L'épaisseur de cet apport de terre est relativement constant, de l'ordre de 0,6 à 0,8 m et le sédiment est majoritairement composé de limon beige à jaune, pauvre en traces et en déchets domestiques. Toutefois en de nombreux points la nature du sédiment se diversifie ce qui peut indiquer des apports d'origines variées dans une même opération, ou des étapes dans le remblaiement.

5.1.1. La stratigraphie du secteur 1 (fig. 4)

Dans le secteur 1 la couche a été fouillée en quatre étapes (Us 27349 et 27352, 27353, 27358 et 27359) dont les

limites sont arbitraires, sauf pour la poche charbonneuse 27352 distinguée par son sédiment. L'examen attentif des bermes n'a pas permis de distinguer des étapes dans la formation, ni d'éventuels niveaux d'occupation intermédiaires. Le mobilier contenu dans ces couches autorise une datation dans le troisième quart du Ve siècle.

Le remblai repose dans la moitié sud du secteur, à proximité du rempart, sur une couche (27363) contenant de nombreuses pierres (moellons et blocs souvent importants), disposées en tous sens, y compris en position sub-verticale à proximité du parement du rempart. Ces pierres sont noyées dans un sédiment limoneux jaune qui ne se distingue pas nettement du remblai situé au dessus. Le mobilier est également daté vers 450 ou dans le quart de siècle suivant. La disposition des pierres ne permet pas d'interpréter ce niveau comme un éboulis du rempart ; en effet les pendages sont très variés et peu de blocs sont disposés selon le pendage attendu c'est-à-dire du sud vers le nord. En revanche plusieurs accusent un pendage vers le parement du rempart comme s'ils avaient été rejetés dans une tranchée ; d'autres sont « plantés » verticalement ce qui laisse penser qu'ils sont tombés du haut de la courtine. Ces constatations ne permettent guère de comprendre le processus de formation de cette couche pierreuse ; le démontage de la berme séparant les secteurs 1 et 2 (secteur dans lequel cette strate est totalement absente) permettra sans doute cette interprétation.

• Mobilier

Us 27349 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 23 os ; 10 coquillages ; • bronze : 1 fibule ;
 – *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (4/1) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (8/1) ; a-mas (117/1) ; a-ibé (9/1) ; CNT-Lor (71/9) ; dolium (7/1) ; Total : 217/15
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 412 (1b) ; claire ancienne : bol 321 (1b) ; cér. non tournée : coupe C2 (2b) ; jatte J1b (1b) ; urne U2 (1b) ; couvercle V2c (1b) ;

Us 27352 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 trou de réparation sur AT-VN ; • faune : 12 os ; 8 coquillages ; • terre : 1 fragment de torchis ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (2/1) ; attique (5/1) ; pâte-cl. (4/1) ; a-etr (2/1) ; a-mas (42/3) ; a-ibé (2/1) ; a-gre (1/1) ; CNT-Lor (18/3) ; Total : 78/13
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à anses 425 (1b) ; attique à vernis noir : coupe sans tige 483-492 (1a) ; attique à fig. rouges : Vicup Ky10 (1b) ; amphore massaliète : bord bd5 (2b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; urne U2 (1b) ; urne sans col U6 (1b) ;

Us 27353 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 graffiti sur fond de AUT-VN ; 2 trous de réparation sur deux tessons d'AT-FR Ky0 ; • faune : 21 os ; 4 coquillages ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (3/1) ; cl.-peinte (10/3) ; attique (19/1) ; autres vn (1/1) ; pâte-cl. (8/2) ; mort-m (1/1) ; a-etr (19/2) ; a-mas (43/2) ; a-ibé (3/1) ; CNT-Lor (14/1) ; Total : 121/15
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 410 (1b) ; coupe à anses 425 (1f, 1a) ; attique à vernis noir : Castulo cup 469-473 (1t) ; coupe type C 398-413 (1b) ; olpé 262-275 (1f) ; attique à fig. rouges : coupe à tige KyB (1f, 5d, 1t) ; amphore étrusque : amphore 3C (1b) ; amphore 4 (1b, 4a) ; amphore 5 (1b, 1a) ; amphore massaliète : bord bd3 (2b) ; bord bd4 (1b) ; cér. non tournée : jatte J1b (1b) ;

Us 27358 :

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 6 os ;
- *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (2/1) ; pâte-cl. (2/1) ; a-etr (5/1) ; a-mas (22/1) ; a-ibé (1/1) ; a-mgr (1/1) ; CNT-Lor (3/1) ; Total : 36/7
- *Typologie des céramiques* : claire peinte : cruche 520 (1a) ; claire ancienne : cruche 542 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (1a) ; amphore massaliète : bord bd5 (1b) ; amph. magno-grecque : bord bd2 (1b) ; cér. non tournée : urne U3a (2b) ;

Us 27359 :

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 15 os ; 5 coquillages ; • bronze : 1 arc de fibule ; • fer : 1 pointe de clou ;
- *Comptage des céramiques* : gris mono (1/1) ; cl.-peinte (8/1) ; pâte-cl. (2/1) ; mort-m (2/1) ; a-mas (115/6) ; a-etr (7/1) ; a-gre (1/1) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (48/6) ; dolium (7/1) ; Total : 192/20
- *Typologie des céramiques* : mortier massaliète : mortier 621 (1b) ; mortier 642 (1b) ; amphore étrusque : amphore 3B (1b) ; amphore 4 (1a) ; amphore massaliète : bord bd2 (1b) ; bord bd4 (4b) ; bord bd3 (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; coupe C2 (1b) ; urne U2 (3b) ; urne U5 (1b) ;

Us 27363 :

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 1 os ;
- *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (7/1) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (14/1) ; a-etr (61/5) ; a-mgr (2/1) ; a-mas (41/21) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (18/4) ; Total : 147/36
- *Typologie des céramiques* : amphore étrusque : amphore 3C (1b) ; amphore 4 (2b, 3a) ; amphore massaliète : bord bd2 (1b) ; bord bd4 (1b) ; bord bd5 (1b) ; cér. non tournée : coupe C2 (2b) ; urne U2 (1b) ; couvercle V2a (1b) ; attique à vernis noir : coupe sans tige 452-455 (1b).

5.1.2. La stratigraphie du secteur 2

Dans le secteur 2 le remblai s'est révélé très homogène pour l'essentiel de son volume, mais quelques couches différentes se superposent dans la partie orientale du secteur. L'essentiel est donc constitué d'un sédiment limoneux jaune, très proche de celui du secteur 1 (27417 et 27389). Dans la partie est du secteur cette couche est recouverte par une poche de terre brûlée contenant quelques déchets de métallurgie du fer dont une scorie de forge en «calotte» (27407). L'ensemble est surmonté d'un amas d'adobes de limon sableux blanc (27406), encore partiellement en connexion et qui proviennent donc de la démolition d'un mur proche. Enfin les couches supérieures, toujours dans la partie est, sont plus hétérogènes et litées, avec des passées de cendre, et évoquent davantage des sols de cours ou de passages (27390/27399). Ces particularités de la stratigraphie dans cette partie du secteur s'expliquent peut-être par la présence de la «rampe» MR1314, construite avant le remblaiement, mais qui a pu être utilisée pendant cette période dans des conditions malheureusement difficiles à préciser.

On rappellera que ce remblai se poursuit à l'est dans le secteur 5 où il a été fouillé lors des recherches extensives de 1994 (27112).

• Mobilier

Us 27389 :

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 93 os ; 23 coquillages ; • bronze : 1 plaque ; • terre : 5 fr. de vase en torchis ; 2 fr. de foyer ; • pierre : 3 fr. de basalte ;
- *Comptage des céramiques* : gris mono (4/1) ; cl.-peinte (10/1) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (19/2) ; cct-lor (1/1) ; mort-m (1/1) ; a-mas (180/7) ; a-gre (1/1) ; a-etr (59/2) ; a-autres (5/5) ; CNT-Lor (129/13) ; dolium (4/1) ; Total : 414/36
- *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à anses 420 (2b, 1f) ; attique à vernis noir : Acrocup 442-445 (1b) ; com. tournée Lang. or. : urne 1a (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (1b) ; amphore 5 (1b) ; amphore grecque : amphore Sam5 (1b) ; amphore massaliète : bord bd2 (3b) ; bord bd3 (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; jatte J1a (1b) ; jatte J1c (1b) ; urne U2 (2b) ;

Us 27390 :

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 20 os ; 2 coquillages ; • bronze : 1 anse de simpulum ; • terre : 1 fr. de torchis ;
- *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (9/1) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (20/5) ; com-itagr (1/1) ; mort-m (4/4) ; a-etr (4/1) ; a-mas (174/9) ; a-ibé (8/1) ; a-autres (2/1) ; CNT-Lor (103/15) ; dolium (19/1) ; Total : 347/41
- *Typologie des céramiques* : claire peinte : lécythe aryballistique 552 (1t) ; claire ancienne : olpé 521 (1f) ; commune grecque : caccabé 2 (1b) ; mortier massaliète : mortier 641 (2b) ; mortier 642 (2b) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd3/5 (2b) ; bord bd4 (2b) ; bord bd5 (2b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; coupe C2 (2b) ; coupe C3 (3b) ; jatte J1c (1b) ; urne U2 (4b) ; urne U5 (1b) ; dolium : bord bd5c (1b) ;

Us 27399 :

- *Inventaire du mobilier* : • céramique : 2 graffiti sur a-mas ; • faune : 18 os ; 9 coquillages ; • bronze : 1 pied de fibule ; • terre : 4 fr. de chenet ; 6 fr. de vase en torchis ; • pierre : 2 fr. de meule en basalte ;
- *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (3/1) ; attique (6/3) ; ib-peinte (1/1) ; pâte-cl. (5/1) ; mort-m (1/1) ; a-mas (122/11) ; a-etr (10/1) ; a-ibé (2/1) ; a-autres (3/1) ; CNT-Lor (53/6) ; dolium (5/1) ; Total : 213/29
- *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à anses 423 (1b) ; attique à vernis noir : Castulo cup 469-473 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1b) ; amphore massaliète : bord bd3 (2b) ; bord bd4 (2b) ; bord bd5 (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; couvercle V2a (2b) ;

Us 27406 :

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 2 os ; • pierre : 1 lissoir ? ;
- *Comptage des céramiques* : pâte-cl. (1/1) ; a-mas (18/2) ; CNT-Lor (4/1) ; Total : 23/4
- *Typologie des céramiques* : amphore massaliète : bord bd4 (2b) ;

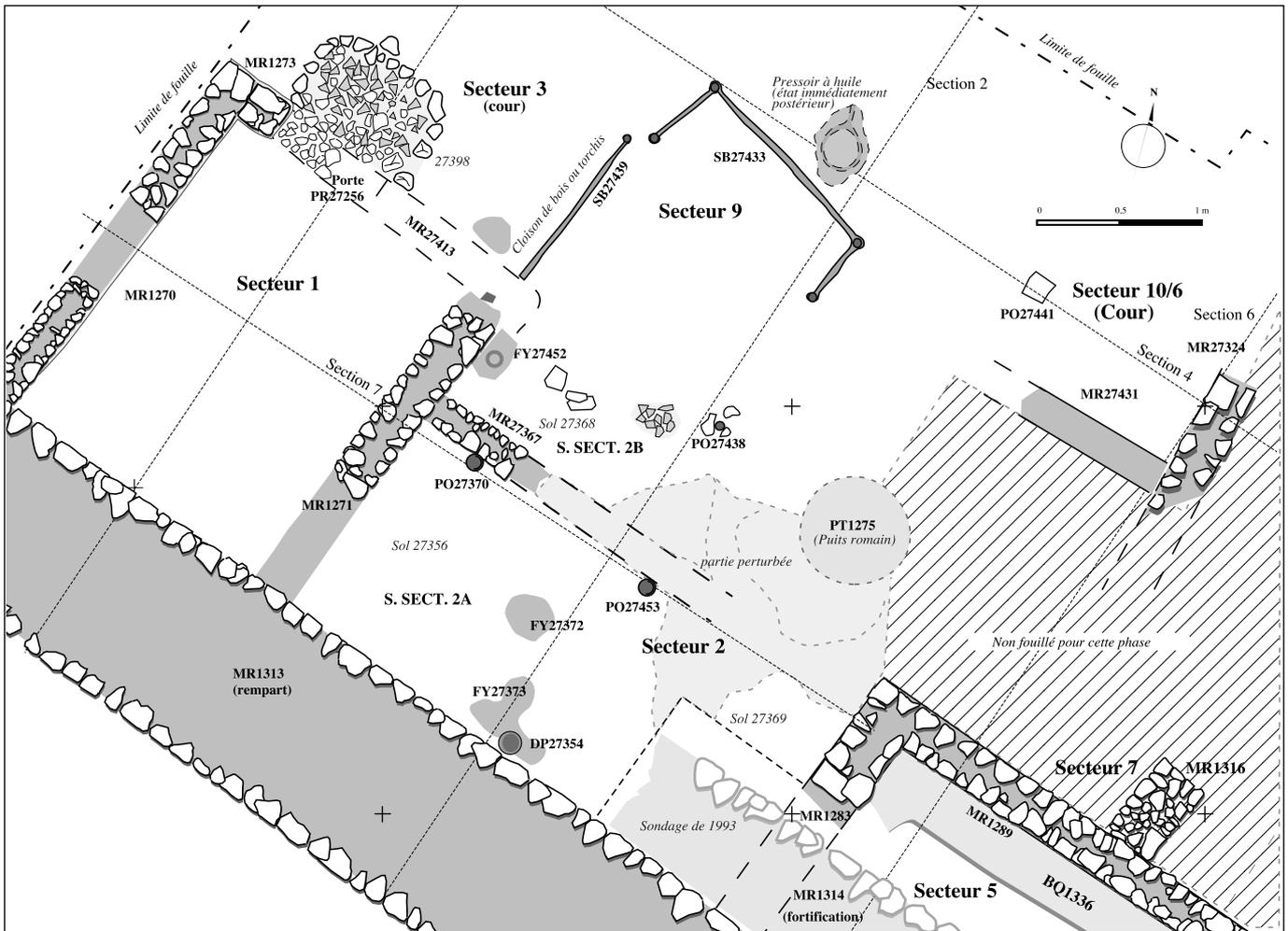


Fig. 13 : Plan général du quartier au début de la phase 27F3.

Us 27407 :

- Inventaire du mobilier : • céramique : un marque peinte sur a-mas ; • faune : 3 os ; • fer : 28 scories de fer ; • verre : 2 scories de verre ;
- Comptage des céramiques : attique (3/1) ; a-mas (13/1) ; CNT-Lor (1/1) ; Total : 17/3
- Typologie des céramiques : attique à vernis noir : coupe type B 432-433 (1b) ;

Us 27417 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 17 os ; 14 coquillages ; • bronze : 1 fr. de bracelet en 5 morceaux ; 1 tige en 3 fr. ;
- Comptage des céramiques : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (15/6) ; attique (8/1) ; autres vn (1/1) ; pâte-cl. (14/1) ; com-itagr (1/1) ; a-etr (14/1) ; a-mas (66/3) ; a-ibé (8/1) ; a-autres (1/1) ; CNT-Lor (23/4) ; Total : 153/21
- Typologie des céramiques : claire peinte : bol 321 (1b) ; coupe à une anse 410 (2b) ; coupe à une anse 412a (1b) ; coupe à anses 420 (2b) ; attique à vernis noir : Vicup 434-438 (1t) ; amphore étrusque : amphore 5 (1b) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd3/5 (1b) ; cér. non tournée : jatte J1c (1b) ; urne U5 (2b).

5.2. La mise en place du quartier (phase 27F3, fig. 13)

Au sommet du remblai, trois cabanes sont aménagées (secteurs 1, 2 et 5). Elles sont toutes trois appuyées à la courtine mais diffèrent par leurs dimensions, et leurs murs sont très imparfaitement alignés. Au nord de ces habitations prennent place des cours compartimentées par des palissades ou des murets (d'ouest en est les cours 3, 9, 6/10 et 11, voir fig. 13).

5.2.1. Le secteur 1 : une pièce dont les sols ont été détruits.

La pièce 1 est un rectangle de 4,45 m (du nord au sud) sur 3,6 m, soit 16 m² de surface intérieure. Ses murs ouest (MR1270) et est (MR1271) sont pour l'essentiel des solins faits de petits moellons ou cailloux, d'une hauteur de 55 cm environ ; il sont encore recouverts d'une arase en tessons d'amphore mais l'élévation en terre n'est conservée que sous forme de traces, ne permettant pas de savoir s'il s'agit d'adobes ou de bauge. Certains tron-

çons de ces murs sont, dès le niveau du sol, en terre massive ; on ne sait s'il s'agit de l'état initial ou du « bouchage » d'une ouverture. Le mur sud est constitué par le rempart. Le mur nord (MR27413) n'est pas lié aux autres structures, il est fait de terre massive à l'angle nord-est, et d'adobes dans sa partie centrale ; l'angle nord-est est renforcé par un poteau de bois quadrangulaire dont la trace est nettement visible dans la terre limoneuse. Cette façade est pourvue d'une porte décentrée qui permet l'accès à la cour (secteur 3).

Le plus ancien sol observé dans cette pièce est directement aménagé sur le remblai mais il appartient à une phase plus tardive (27F2). Il s'agit en effet d'un sol bien caractérisé, marqué par l'incendie qui affecte tout le quartier au début du IV^e siècle ; or on sait que, dans les autres secteurs, toute une série de niveaux s'intercalent entre le remblaiement général et cet incendie, couvrant une période de l'ordre du quart de siècle. Dans la cour 3 notamment, où l'incendie est très visible, trois niveaux de sols antérieurs à cet événement ont pu être mis en évidence et ils correspondent à des seuils superposés qui donnent accès à la pièce 1. Il est donc peu contestable que les niveaux les plus anciens de la pièce 1 ont été décaissés vers 400, nous privant de toute information sur les aménagements intérieurs au début de l'occupation.

5.2.2. Le secteur 2 : une longue et étroite pièce (2A) précédée par un « vestibule » sous auvent (2B).

La pièce 2A est limitée à l'est (MR1283) et à l'ouest (MR1271) par des murs qui appartiennent aux maisons voisines, elle a donc été aménagée dans un second temps. Le mur du fond est constitué par le rempart ; le mur de façade est un muret étroit (MR27367) conservé sur une ou deux assises et seulement dans sa partie ouest ; appuyé sur le mur de la pièce 1, il est aligné sur le mur de façade de la pièce 5 mais il est de technique très différente. En supposant que la pièce s'étendait sur tout l'espace compris entre les secteurs 1 et 5, la superficie intérieure était d'environ 18 m² (6,4 m x 2,8 m) ; l'emplacement de la porte n'est pas déterminé.

Peu d'aménagements sont conservés dans cette salle. Le sol (27356) est directement implanté sur le remblai de limon sous-jacent ; il est marqué par une pellicule de sable et de cendres mais est perturbé par de nombreux creusements dans la moitié orientale de la pièce. Une surface cendreuse (27369) dégagée dans cette partie est de la pièce pourrait être le prolongement du sol 27356 mais il semble que cette surface soit antérieure à la construction du mur MR1283. Dans la partie centrale de la pièce on observe deux zones rubéfiées (FY27372 et FY27373). Sur un de ces foyers lenticulaires, contre le mur sud, est posé un mortier étrusque (complet mais largement ébréché et inutilisable au moment du dépôt) ; sur ce vase se trouve une serpe en bon état de conservation (DP27354, fig. 14). Enfin deux cols d'amphore (PO27370 et PO27453) sont insérés dans la couche de remblai sous-jacente, le long du muret MR27367, et constituaient sans doute des bases de poteau (support d'une étagère ?).

Le « vestibule » 2B est une étroite bande de terrain de 1,4 m de large sur 6,4 m de longueur. Les sols ne sont conservés que dans le tiers ouest ; tout le reste est affecté par divers creusements. Il n'est limité au nord par aucune structure sûre mais on remarque, dans l'alignement du mur de façade de la pièce 1 (et à l'emplacement d'un mur construit dans la phase suivante) une série d'aménagements qui peuvent être interprétés comme des bases ou des trous de poteaux (notamment PO27438). Par ailleurs les divers sols superposés de ce vestibule prolongent les sols de la cour 9 mais sont plus réguliers et plus propres ce qui laisse supposer qu'ils sont protégés des intempéries. Contre le mur ouest on note une petite installation de cuisson dans un col d'amphore massaliète (FY27452).

La fouille du secteur 2B s'est limitée pour le moment à un décapage superficiel qui a permis de mettre en évidence deux sols successifs (27447 et 27388), séparés par un remblai de 6 à 8 cm fait d'adobes écrasées (27402).

A l'issue de cette phase la pièce 2A et son « vestibule » sont couverts par un remblai homogène (27330/27345) le mur de façade est déplacé vers le nord (cf. *infra*, phase 27F2).



Fig. 14 : Dépôt d'une jatte et d'une serpe sur le sol 27356 de la pièce 2 (DP27354).



Fig. 15 : Vue générale du quartier, prise du nord. Notez les aménagements (négatifs de cloisons, seuils...) dans les cours au premier plan.

• Mobilier

Us 27330 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 fond de a-mas usé ; • faune : 15 os ; 3 coquillages ; • terre : 2 fr. de torchis ; • divers : bébé : 1/2 squelette ;

– *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (13/5) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (6/1) ; cct-lor (5/1) ; a-etr (4/1) ; a-mas (51/1) ; CNT-Lor (67/10) ; dolium (22/1) ; Total : 171/22

– *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 412 (1b) ; com. tournée Lang. or. : jatte 4 (1b) ; amphore massaliète : bord bd5 (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; jatte J1c (2b) ; urne U5 (1b) ; couvercle V2a (2b) ;

Us 27345 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 trou de réparation sur CNT-Lor ; 1 trou de réparation sur MORT-E ; 1 trou de réparation sur AT-VN ; • faune : 72 os ; 6 coquillages ; • bronze : 1 fibule ; 1 arc de fibule ; • terre : 1 galet poli ; 1 fusaiöle ; 1 fr. d'enduit peint ; • pierre : 1 bloc de calcaire taillé ; • verre : 1 fr. de perle à décor ocelé ; • divers : bébé : 6 ;

– *Comptage des céramiques* : gris mono (8/1) ; cl.-peinte (26/5) ; attique (14/4) ; pâte-cl. (43/3) ; cct-lor (5/1) ; mort-m (1/1) ; com-ib (2/1) ; mort-e (2/1) ; a-etr (25/2) ; a-mas (632/17) ; a-ibé (6/1) ; a-pun (1/1) ; CNT-Lor (366/45) ; dolium (69/1) ; Total : 1200/84

– *Typologie des céramiques* : grise monochrome : cratère 7c (1b) ; claire peinte : coupe carénée 222 (1b) ; coupe à une anse 412 (2b) ; coupe à anses 425 (1b) ; cruche 530/560 (1b) ; attique à vernis noir : Castulo cup 469-473 (1b) ; attique à fig. rouges : coupe-skyphos Ky16b (1b) ; coupe à tige KyB (1f) ; coupe à tige KyC (1f) ; com. tournée Lang. or. : jatte 4 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1b) ; mortier étrusque : mortier 3 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (1b, 1a) ; amphore 4A (1b) ; amphore massaliète : bord bd3 (2b) ; bord bd5 (1b) ; bord bd4 (1b) ; bord bd5 (5b) ; bord bd6 (8b) ; cér. non tournée : coupe C1 (11b) ; coupe C2 (2b) ; coupe C3 (1b) ; coupelle C5 (3b) ; jatte J1c (3b) ; jatte J1d (1b) ; urne U2 (8b) ; urne U5 (9b) ; urne U4 (1b) ; urne sans col U6a3 (1b) ; couvercle V2a (4b) ; couvercle V2c (1b) ; décor incision-fine (1d) ;

Us 27354 :

– *Inventaire du mobilier* : • fer : 1 serpette à douille ; 1 tige ind. ;

– *Comptage des céramiques* : cct-lor (1/1) ; CNT-Lor (20/6) ; Total : 21/7

– *Typologie des céramiques* : cér. non tournée : urne U5d5 (1compl.) ; com. tournée Lang. or. : jatte 4 (1compl.) ;

Us 27402 :

– *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (5/2) ; pâte-cl. (9/1) ; a-mas (16/1) ; CNT-Lor (21/4) ; dolium (9/1) ; Total : 60/9

– *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 412a (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; jatte J1a (1b).

5.2.3. Le secteur 5

Rappelons que la pièce 5 a été fouillée en 1993 et 1994 dans le cadre de travaux orientés en priorité vers l'étude de la fortification. C'est un rectangle allongé d'est en ouest (près de 7 m de longueur pour 2,8 m de largeur, soit au moins 19 m² de surface utile). Dans cette pièce des sols superposés appartenant probablement à la phase 27F3 ont été dégagés (27056 et surface 27055) ; ils couvrent directement l'arasement de la «rampe» MR1314. On y observe un foyer central décoré (FY1319) et une banquette le long du mur nord (BQ27110). Par ailleurs une sépulture de nourrisson a été retrouvée sous la banquette et peut sans doute être également attribuée à cette phase (SP27112).

5.3. Les espaces extérieurs (fig. 15)

Au nord de ces trois pièces s'étendent des cours et espaces de travail qui n'ont été que partiellement fouillés pour la phase 27F3. Les travaux sur le terrain ont particulièrement cherché à mettre en évidence les relations entre ces zones extérieures et les espaces bâtis, mais aussi les relations — ou les coupures — entre les différentes cours. Par ailleurs on a essayé de réaliser une stratigraphie fine de ces espaces. Cet objectif a été parfois difficile à tenir car certains niveaux d'occupation sont aisément mis en évidence sur quelques mètres carrés, mais très difficiles à suivre au-delà ; en outre, à la différence des espaces intérieurs, les remblais dans les cours couvrent rarement l'ensemble d'un secteur et se limitent fréquemment à des apports ponctuels ou à de minces recharges et il est souvent délicat de déterminer des coupures nettes dans la sédimentation.

5.3.1. La cour 3

Ce secteur a la forme d'un carré de 4,4 m sur 6, dont les limites ouest et nord sont artificielles ; la limite sud est le mur de façade de la pièce 1 mais une porte est constamment présente dans ce mur, attestant des liens étroits entre la pièce et la cour. La limite orientale est en général marquée par une palissade qui sépare totalement ou partiellement la cour 3 de la cour 9 (cf. *infra*).

La stratigraphie de la phase est constituée de trois surfaces séparées par des couches de sédimentation et des remblais.

La surface 27414 est un sol en terre battue qui est aménagé dans la partie la plus proche de la pièce 1 : devant l'ouverture un «pas de porte» de 1,75 m sur 1,2 a été construit (27398) ; c'est une sorte de radier constitué pour l'essentiel de tessons divers et galets, et encadré par quelques moellons et cailloux. Le tout est recouvert de limon sableux. Ce «pas de porte» se prolonge dans l'ouverture formant le seuil proprement dit. Le même limon sableux couvre le sol à proximité du mur de façade mais se raréfie à mesure qu'on s'en éloigne. Quelques traces de feu (limon rubéfié et cendres) sont remarquées dans l'angle sud-est de la cour, à peu de distance du mur.

En limite est du secteur, dans le prolongement du mur MR1273 qui sépare les pièces 1 et 2, on remarque une tranchée de 2,20 m de long et une dizaine de cm de large, comblée d'une terre noire non tassée, et terminée par un trou de poteau. Cette tranchée correspond au négatif d'une palissade probablement en bois (SB27439) qui séparait les cours 3 et 9.

La couche 27401 est formée d'une sédimentation charbonneuse recouverte d'une mince recharge de limon gris dans sa partie sud ; elle supporte le sol 27409. Ce dernier est marqué par de nombreux tessons à plat ; il ne recouvre pas le «pas de porte» qui semble donc encore en usage. De même la palissade séparant les deux cours est encore en élévation.

La surface 27409 est recouverte par une couche de limon gris très compacté, vraisemblablement formée pour l'essentiel par apport de remblai (US 27378/27385).

Sur cette couche est aménagé le sol 27365, surface cendreuse où abondent notamment les déchets de poisson. Le seul aménagement observé est une fosse circulaire (FS27375) de 60 cm de diamètre et 20 cm de profondeur environ (calage de dolium ?) ; la fosse est comblée par quelques pierres parmi lesquelles on note des fragments de tables en basalte. A ce stade il est difficile de dire si les cours 3 et 9 sont séparées par une palissade : une rigole (27394) est visible limitant la surface 27365 mais il est possible qu'il s'agisse de la partie inférieure d'une tranchée plus tardive, correspondant à une palissade postérieure (SB27322). On notera que le sol 27365 prolonge exactement le sol 27380 de la cour 9 à l'époque où cette dernière est utilisée pour le pressurage des olives (cf. *infra*)

Un remblai de limon gris (27360), épais et compact, couvre ce niveau ; il correspond à une étape de réorganisation concernant l'ensemble des cours et une partie de l'espace bâti (phase 27F2). C'est le sol établi sur ce remblai qui sera affecté par l'incendie. On notera que le mobilier de ce remblai, constitué pour l'essentiel d'éléments antérieurs aux travaux, a été attribué à la phase 27F3.

• Mobilier

Us 27360 :

– *Inventaire du mobilier* : • fer : 1 tige de clou ; 1 piton coudé ; 1 extrémité de torche à boule ? ; • plomb : 1 chute de découpe ; • terre : 5 fr. de torchis ; 2 chenets fragmentés ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (4/1) ; cl.-peinte (29/3) ; attique (3/1) ; pâte-cl. (21/1) ; cct-lor (35/5) ; mort-m (6/4) ; a-etr (4/1) ; a-mas (445/5) ; a-mgr (1/1) ; a-pun (2/1) ; a-gre (1/1) ; CNT-Lor (316/64) ; dolium (65/12) ; Total : 932/100
 – *Typologie des céramiques* : grise monochrome : coupe carénée 3a (1b) ; jatte 6 (1b) ; claire peinte : coupe à une anse 410 (1b) ; coupe à une anse 412 (1compl., 1b) ; olpé 521 (1b) ; attique à fig. rouges : cratère Cr3 (1a) ; coupe-skyphos Ky16b (1b) ; com. tournée Lang. or. : urne 1 (2b) ; jatte 4 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (2b) ; mortier n.c. (1b) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd5 (1b) ; bord bd5 (8b) ; bord bd6 (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (21b) ; coupe C2 (6b) ; coupe C3 (3b) ; jatte J1b (5b) ; jatte J1d (1b) ; urne U2 (17b) ; urne U5 (3b) ; urne sans col U6a3 (1b) ; dolium : bord bd5c (2b) ; bord bd8d (1b) ; bord bd8e (1b) ;

Us 27375 :

– *Inventaire du mobilier* : • pierre : 1 fr. de table meule en basalte ;
 – *Comptage des céramiques* : ital-vn (1/1) ; a-mas (11/1) ; CNT-Lor (8/1) ; Total : 20/3
 – *Typologie des céramiques* : italique à vernis noir : bol 2538 (1b) ; cér. non tournée : coupe C2 (1b) ;

Us 27378 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 53 os ; 7 coquillages ; • bronze : 1 fibule ; • fer : 1 pointe de clou ; • terre : 1 fusaiöle ; 1 fr. de fusaiöle ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (12/2) ; attique (4/4) ; pâte-cl. (16/2) ; cct-lor (18/1) ; com-itagr (1/1) ; mort-m (3/2) ; a-etr (2/1) ; a-mas (206/8) ; a-ibé (4/1) ; CNT-Lor (164/23) ; dolium (16/1) ; Total : 448/47
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 412 (1b) ; coupe à une anse 412 (1b) ; attique à vernis noir : bol 777-808 (1b) ; coupe-skyphos 612-623 (1compl.) ; claire ancienne : coupe à anses 425 (1f) ; mortier massaliète : mortier 621 (1b) ; mortier 641 (1b) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd5 (7b) ; bord bd3-demi (1b) ; cér. non tournée : jatte J1c (1b) ; coupe C1 (5b) ; coupe C3 (2b) ; urne sans col U6a3 (1b) ; urne U5 (5b) ; urne U2 (3b) ;

Us 27385 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 trou de réparation sur cl.-peinte ; • faune : 78 os ; 4 coquillages ; • terre : 2 fr. de foyer ; 3 fr. d'enduit ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (21/4) ; attique (4/1) ; pâte-cl. (29/1) ; cct-lor (24/2) ; mort-m (1/1) ; a-etr (12/1) ; a-mas (247/6) ; a-autres (1/1) ; a-pun (1/1) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (133/21) ; dolium (20/3) ; Total : 496/44
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 412 (2b) ; coupe à une anse 412a (1b) ; com. tournée Lang. or. : jatte 4 (1b) ; mortier massaliète : mortier 641 (1b) ; amphore massaliète : bord bd3/5 (1b) ; bord bd5 (3b) ; cér. non tournée : coupe C1 (3b) ; coupe C2 (2b) ; jatte J1c (3b) ; jatte J1d (2b) ; jatte J1f (2b) ; urne U2 (4b) ; urne U5 (3b) ; dolium : bord bd8d (2b) ;

Us 27401 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 28 os ; 19 coquillages ; • terre : 1 fr. de chenet ; 2 fr. de vase en torchis ; • pierre : 1 fr. de meule en basalte ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (5/2) ; cl.-peinte (17/8) ; attique (7/2) ; pâte-cl. (23/1) ; cct-lor (18/1) ; a-etr (3/1) ; a-mas (78/1) ; CNT-Lor (127/20) ; dolium (13/1) ; Total : 291/37
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 410 (1b) ; coupe à une anse 412 (3b) ; coupe à anses 420 (1b) ; attique à fig. rouges : coupe-skyphos Ky16b (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; coupe C2 (2b) ; coupe C4 (1b) ; jatte J1c (3b) ; jatte J1d (2b) ; jatte J1e (1b) ; urne U2 (3b) ; urne basse U8a (1b) ; couvercle V2a (2b).

5.3.2. La cour 9

Ce secteur prend place en façade de la pièce 2, entre les cours 3 et 6/10. Il est limité en général à l'ouest et à l'est par des palissades mais on remarque que, si la limite ouest s'aligne à peu près sur le mur occidental de la pièce 2, la limite est ne s'aligne pas au mur oriental de cette pièce (MR1283) mais est décalé d'environ 2 m vers l'ouest : la largeur est donc d'environ 4 m. La limite nord est artificielle.

Trois sols ont été mis en évidence qui sont en continuité avec les sols de la cour 3. Les remblais intermédiaires et les aménagements de ces sols diffèrent cependant partiellement d'une cour à l'autre.

Le sol le plus ancien est la surface 27415. C'est un sol irrégulier marqué par des traînées cendreuse et de nombreux tessons à plat (27424) ; il est renforcé par des galets dans la partie nord (mais ces galets sont absents sur le sol du secteur 2B (27447) qui pourtant prolonge directement ce niveau). Outre le négatif de palissade (SB27439) qui concrétise la séparation avec le secteur 3, on remarque une tranchée dessinant les trois côtés d'un trapèze, et marquée aux angles par des trous de poteau (SB27433). Il s'agit encore des restes d'une palissade qui détermine ici un modeste enclos (ou une cabane ?) de 1 m sur 2 environ et ne ferme la cour que très partiellement. Un trou de poteau avec calage de moellons et de tessons (PO27438) prend place en limite des secteurs 9 et 2B ; il supportait probablement un auvent protégeant l'espace 2B.

Le sol est recouvert par une mince couche associant des rejets de déchets domestiques et des recharges ponctuelles (27396). Le sol 27395 repose sur cette couche ; il ne semble pas que l'aménagement de l'espace varie par rapport au sol antérieur et on remarque seulement la présence d'une amphore massaliète entière à proximité du poteau PO27438, en limite du secteur 2B, et l'accumulation de divers rejets en limite ouest de la cour (27393), sans doute contre la palissade. Le sol 27395 est en continuité avec les surfaces 27388 (2B) et 27409 (secteur 3).

Une couche plus épaisse (27376) recouvre cet état de la cour ; faite de limon gris assez compacté elle est cependant litée par endroit et pourrait correspondre en partie à une sédimentation progressive, complétée par

des apports hétérogènes. A son sommet est établi un sol (27380) sur lequel est calée une maie de pressoir (PS27381) dont la description sera développée dans les paragraphes suivants. A ce stade la cour 9 ne semble pas limitée à l'est, en direction du secteur 6/10, et la séparation avec la cour 3 n'est pas certaine (cf. *supra*).

Ce niveau est scellé par un remblai massif de limon gris provenant probablement de la destruction de structures bâties (27346/27386) ; ce remblai se prolonge dans les cours voisines. C'est à son sommet qu'est aménagé le sol 27334 appartenant à la phase 27F2.

• Mobilier

Us 27346 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 trou de réparation sur AT-VN ; • faune : 75 os ; 8 coquillages ; • fer : 2 tiges de clou fragmentées ; 1 fr. de lame ; 1 fr. de plaque ; • terre : 1 fr. de tegula ; 5 fr. de torchis ; • pierre : 1 fr. de meule en basalte ; • divers : bébé : 1 ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (8/1) ; cl.-peinte (23/7) ; attique (18/2) ; pseudo-at (2/1) ; pâte-cl. (32/1) ; cct-lor (16/4) ; mort-m (3/2) ; a-etr (2/1) ; a-mas (351/14) ; a-ibé (7/1) ; a-gre (1/1) ; CNT-Lor (299/20) ; dolium (38/1) ; Total : 800/56
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe carénée 222 (2b) ; coupe à une anse 410 (2b) ; coupe à une anse 412 (1b) ; attique à vernis noir : skyphos 350-354 (1b) ; attique à fig. rouges : coupe-skyphos Ky16b (1b) ; claire ancienne : olpé 521 (1a) ; com. tournée Lang. or. : urne 1 (2b) ; jatte 4 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1b) ; mortier 641 (1b) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd5 (1b) ; bord bd4 (1b) ; bord bd5 (4b) ; bord bd6 (5b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; coupe C3a (1compl.) ; coupe C2 (1b) ; jatte J1c (4b) ; urne U2 (5b) ; urne U5 (4b) ;

Us 27376 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 7 os ; 3 coquillages ; • fer : 1 lame de pioche ? ; • terre : 1 fusaïole ; 16 fr. V.M.C. ;
 – *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (1/1) ; ital-vn (1/1) ; pâte-cl. (7/2) ; cct-lor (11/2) ; a-mas (49/1) ; a-pun (1/1) ; CNT-Lor (57/12) ; dolium (7/1) ; Total : 134/21
 – *Typologie des céramiques* : claire ancienne : coupe carénée 222 (1b) ; com. tournée Lang. or. : urne 1 (2b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; jatte J1c (1b) ; urne U2 (2b) ; couvercle V2a (2b) ;

Us 27386 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 2 trous de réparation sur dolium ; 1 graffiti sur col d'a-mas + 3 marques peintes ; 1 graffiti sur col d'a-mas ; • faune : 74 os ; 15 coquillages ; • plomb : 1 lest d pêche ; • terre : 2 fr. de fusaïoles ; 3 fr. de vase en torchis ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (10/2) ; cl.-peinte (31/5) ; attique (17/4) ; pâte-cl. (41/1) ; cct-lor (67/9) ; mort-m (3/2) ; a-etr (10/1) ; a-gre (1/1) ; a-mas (304/7) ; a-ibé (3/1) ; CNT-Lor (289/24) ; dolium (26/1) ; Total : 802/58
 – *Typologie des céramiques* : grise monochrome : coupe carénée 3 (1b) ; claire peinte : coupe à une anse 410 (1b, 1a) ; coupe à une anse 412 (2b) ; coupe à une anse 412a (1b) ; attique à vernis noir : Castulo cup 469-473 (1a) ; coupe type C 398-413 (1b) ; attique à fig. rouges : coupe-skyphos Ky16b (1b) ; claire ancienne : coupe à une anse 410 (2b) ; cruche 520 (1b) ; olpé 521 (2a) ; com. tournée Lang. or. : urne 1a (6b) ; urne 1b (1b) ; jatte 4 (1b) ; mortier massaliète : mortier n.c. (1b) ; mortier 627 (1b) ; mortier 631 (1b) ; amphore massaliète : amphore 3 (2b) ; bord bd3/5 (3b) ; bord bd5 (4b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; coupe C2 (4b) ; coupe C3b (1compl.) ; coupelle C5 (3b) ; jatte J1b (3b) ; jatte J4b3 (3b) ; urne U2 (1b) ; urne U5 (6b) ;

Us 27393 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 6 os ; 7 coquillages ; • terre : 1 fr. d'enduit ;
 – *Comptage des céramiques* : attique (1/1) ; pâte-cl. (12/1) ; cct-lor (4/1) ; a-mas (23/1) ; a-autres (1/1) ; CNT-Lor (23/3) ; dolium (2/1) ; Total : 66/9
 – *Typologie des céramiques* : cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; urne U2 (1b) ;

Us 27396 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 2 trous de réparation sur anse de cl-mas ; 1 trou de réparation sur cnt-lor ; 2 fr. avec une feuille incrustée en cnt-lor ; 1 marque K sur a-mas ; 1 marque M sur a-mas ; 2 fr. a-mas avec marque peinte ; 1 trou de réparation sur dolium ; • faune : 71 os ; 30 coquillages ; • terre : 1 rondelle en CNT-lor ; 6 fr. de VMC ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (14/6) ; cl.-peinte (11/3) ; attique (11/5) ; pâte-cl. (60/4) ; cct-lor (80/10) ; com-pun (14/1) ; autres com (1/1) ; a-mas (294/11) ; a-autres (3/1) ; CNT-Lor (294/28) ; dolium (52/1) ; Total : 834/71
 – *Typologie des céramiques* : grise monochrome : coupe carénée 3 (4b) ; oenochoé 8 (1b) ; claire peinte : coupe à une anse 410 (2b) ; attique à fig. rouges : coupe-skyphos Ky16b (2b) ; coupe à tige KyC (1b) ; claire ancienne : lécythe aryballistique 552 (1b) ; com. tournée Lang. or. : urne 1a (6b) ; jatte 4 (1b) ; commune punique : cruche 521a (1a) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd3/5 (1b) ; bord bd4 (1b) ; bord bd5 (5b) ; cér. non tournée : coupe C1 (3b) ; coupe C2 (1b) ; coupe C3 (1b) ; jatte J1c (2b) ; jatte J1d (2b) ; jatte J1e (1b) ; urne U2 (8b) ; urne U5 (3b) ; couvercle V2a (2b) ;

Us 27424 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 2 trous de réparation sur mort-m ; • faune : 8 os ; 4 coquillages ; • terre : 1 fr. de chenet ; 1 fr. de VMC ; 3 fr. de vase en torchis ;
 – *Comptage des céramiques* : gris mono (4/1) ; cl.-peinte (3/1) ; pseudo-at (1/1) ; pâte-cl. (4/1) ; cct-lor (4/1) ; mort-m (8/2) ; a-etr (1/1) ; a-mas (21/1) ; CNT-Lor (16/5) ; dolium (4/1) ; Total : 66/15
 – *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 410 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1compl., 1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (3b) ; jatte J1b (1b) ; couvercle V1b (1b).

5.3.3. La maie de pressoir (fig. 16, 17, 18, 19)

La maie est constituée d'un bloc de pierre en calcaire gréseux de 105 cm de long, 72 cm de largeur maximale, et 20 cm d'épaisseur. La pierre a fait l'objet d'un dégrossissage sommaire dans les parties inférieures et latérale, et d'un travail soigné sur la partie supérieure : l'ensemble de la surface est aplani, une dépression de plan ovoïde (51



Fig. 16 : Maie de pressoir, vue verticale.

cm/60 cm) est creusée dans la partie centrale et se prolonge par un bec destiné à l'écoulement du liquide. Cette dépression a un fond nettement convexe permettant un écoulement vers une rigole légèrement surcreusée en périphérie de la cuvette ; en outre deux sillons en forme de croix sont creusés dans la partie centrale. La pierre est localement abîmée (éclats ou creusements superficiels) mais il ne semble pas qu'elle ait été hors d'usage au moment de son abandon. L'examen après démontage, et pose sur une surface plane, a montré que la préparation du bloc était précise malgré le travail apparemment grossier des faces inférieures et latérales : les masses sont équilibrées, l'épaisseur est constante, et la pente est régulière du sommet de la rigole périphérique à l'extrémité inférieure du bec.

Disposition

La maie a été retrouvée calée sur quatre moellons disposés en carré, suffisamment écartés pour assurer la stabilité, mais assez proches pour éviter une rupture de la pierre à la pression (fig. 18). Le pendage du bloc correspond à celui du sol actuel (pendage qui s'est très probablement accentué depuis la période d'occupation) ; on peut penser qu'à l'origine la maie était en position subhorizontale, l'écoulement de l'huile étant assuré par le creusement de la rigole. Le calage place la base de la maie à 12/15 cm au-dessus du sol contemporain ce qui ne permet de placer sous le bec que des récipients de dimension modeste ; aucune fosse n'est discernable à cet emplacement.

En l'état présent de la fouille, aucun aménagement, ni aucune structure ne peuvent être rattachés à cette installation, à l'exception de la petite fosse située à proximité dans le secteur 3. La présence d'un bâtiment en pierre semble exclue mais l'existence d'une couverture sur poteau reste envisageable, et le remblai de limon argileux qui recouvre le niveau peut être l'indice de structures en terre massive. Les installations nécessaires à l'ancrage de la poutre du pressoir, logiquement situées dans l'axe de la maie, du côté opposé au bec, n'ont pas non plus été recon-

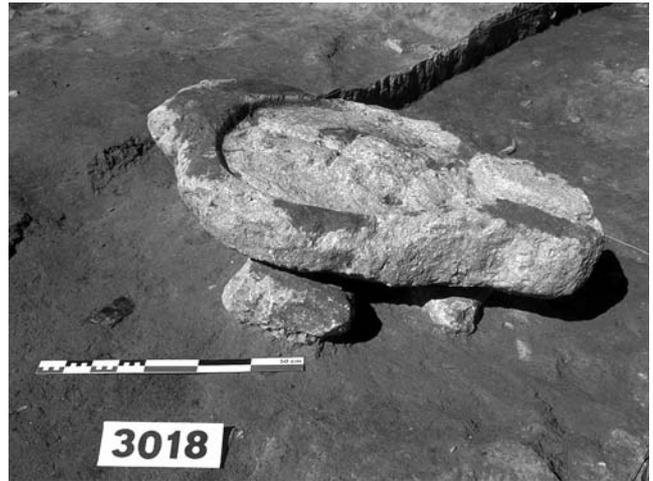


Fig. 17 : Maie de pressoir sur son calage (vue prise du N-E).

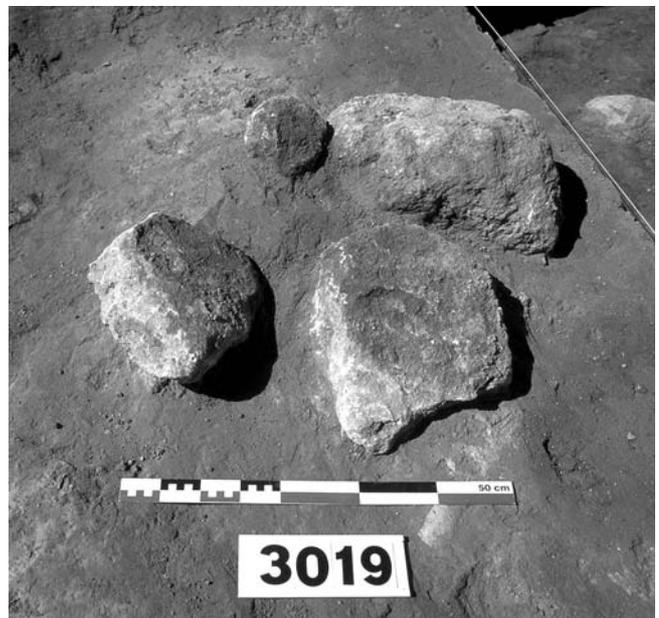


Fig. 18 : Calage de la maie photographié après démontage (vue prise du N-E)

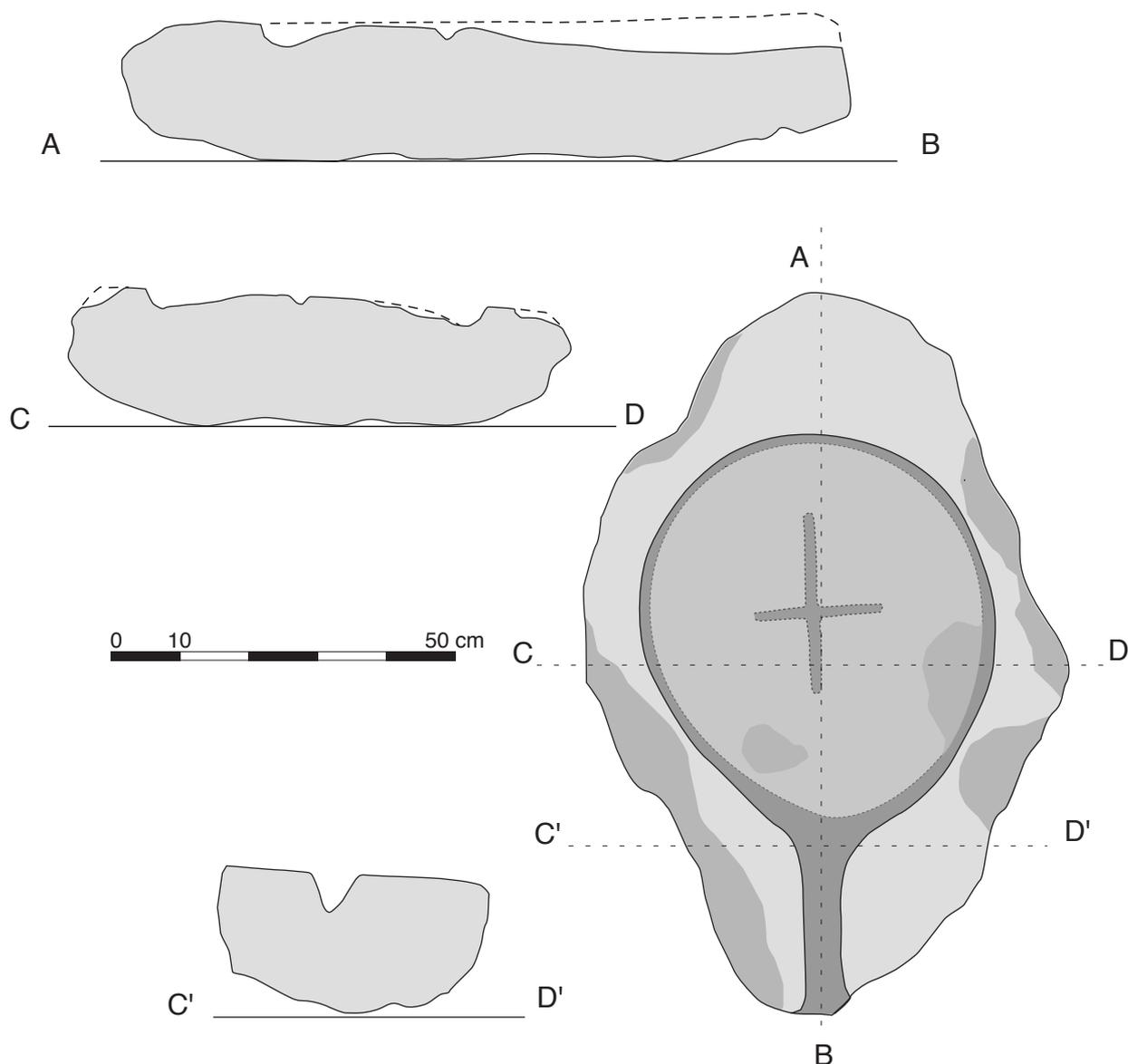


Fig. 19 : Relevé graphique de la maie.

nues ; on doit supposer que l'essentiel des aménagements liés à ce pressoir ont été récupérés ou arasés lors de l'abandon de l'huilerie, seule la maie, trop pesante, restant en place. La présence de fragments d'auge en pierre tendre retrouvés çà et là dans des couches immédiatement postérieures vient confirmer ces récupérations.

L'huilerie de Lattes dans le contexte régional

La fonction de pressoir de cette pierre est difficilement contestable. La faible profondeur du creusement, la présence de rigoles radiales, indiquent que le liquide recueilli était relativement visqueux et excluent très probablement un usage pour le vin. C'est donc une huilerie qui presque certainement occupait ce secteur.

Les témoignages d'une fabrication de l'huile pendant la période préromaine sont rares dans le midi comme le montrent les études de D. Garcia et J.-P. Brun (Garcia 1992 et Brun 1998) qui recensent seulement neuf sites provençaux et six sites languedociens ayant livré des maies — le plus souvent fragmentaires —, des contrepoids ou des blocs d'assises. On remarque que ces découvertes concernent essentiellement des habitats proches de Marseille, ou des agglomérations fortement hellénisées (Agde, Lattes...) ; par ailleurs, dans leur grande majorité, les trouvailles sont postérieures au III^e siècle av. n. è. En l'état actuel de nos connaissances les attestations les plus anciennes d'installation de pressurage ont été relevées à l'Île de Martigues (deux fragments de maie(s) en emploi dans des murs du Ve siècle), et à Saint-Blaise (maie «dans des niveaux du IV^e siècle»). Le pressoir de Lattes se situe donc au tout début de la série et bénéficie d'une datation précise.



Fig. 20 : Plan de la zone 27 au moment de l'incendie (Phase 27F2).

Bien qu'elle soit parmi les plus anciennes, la maie de Lattes paraît de technique plus sophistiquée que la plupart des autres ; la préparation de la surface de travail notamment est beaucoup plus complexe et soignée que sur les exemplaires d'Entremont (Brun 1998). En revanche les dimensions sont plus réduites : l'aire circulaire située entre les rigoles d'écoulement a un diamètre compris entre 0,7 m et 1 m pour la quasi totalité des exemplaires mesurables alors qu'il est inférieur à 50 cm pour la maie de Lattes. Les scourtins utilisés étaient donc de dimensions réduites et la surface soumise à la pression inférieure à 0,2 m².

5.4. La cour 6/10

Cet espace est en cours de fouille pour la phase 27F3 et son aménagement est encore très mal connu. On se contentera de noter que les trois étapes distinguées dans la stratigraphie des cours 3 et 9 semblent aussi présentes dans ce secteur. Par ailleurs on remarque que le secteur est limité à l'est par un muret de pierre (MR27324) qui est arasé au cours de la phase ; un petit refend bâti en adobes de limon blanc (MR27431) est également détruit pendant cette période et son élévation déversée contribue à constituer l'important remblai qui clôt la phase 27F3.

• Mobilier

Us 27418 :

- *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 fr. d'amas avec marque peinte ; 1 marque incisé sur col d'a-mas ; • faune : 15 os ; • terre : 4 fr. de VMC ; 2 fr. d'enduit peint en rouge ;
- *Comptage des céramiques* : gris mono (3/1) ; cl.-peinte (4/1) ; attique (3/1) ; pâte-cl. (9/1) ; mort-g (1/1) ; a-etr (3/1) ; a-mas (209/21) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (40/4) ; dolium (21/1) ; Total : 294/33
- *Typologie des céramiques* : claire peinte : olpé 521 (1b) ; attique à vernis noir : coupelle 843-847 (1b) ; claire ancienne : olpé 521 (1f) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd3/5 (1b) ; bord bd4 (1b) ; bord bd5 (18b) ; cér. non tournée : urne U2 (1b) ; urne U5 (1b) ; couvercle V2a (1b) ; dolium : bord bd7a (1b) ;

Us 27419 :

- *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 trou de réparation sur cl-anc ; 1 trou de réparation sur dolium ; • faune : 12 os ;
- *Comptage des céramiques* : gris mono (2/1) ; cl.-peinte (1/1) ; attique (4/2) ; pâte-cl. (16/4) ; cct-lor (16/1) ; com-pun (1/1) ; a-mas (149/2) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (140/21) ; dolium (12/1) ; Total : 342/35
- *Typologie des céramiques* : claire ancienne : coupe à une anse 412a (2b) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd3/5 (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; coupe C2 (1b) ; jatte J2c (1b) ; urne U2 (10b) ; urne U5 (2b) ; couvercle V2a (6b) ;

Us 27432 :

- *Inventaire du mobilier* : • fer : 1 ferrure ; • pierre : 1 fr. de calcaire ;
- *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (2/1) ; a-mas (14/1) ; CNT-Lor (65/7) ; dolium (1/1) ; Total : 82/10
- *Typologie des céramiques* : cér. non tournée : coupe C2 (1b).

6. Les phases 27F2 et 27F1 (vers 400/vers 380)

6.1. Le réaménagement des environs de 400 ; les bâtiments des secteurs 1, 2 et 5 (fig. 20)

Vers 400 a lieu un réaménagement touchant l'ensemble du quartier, mais qui ne bouleverse cependant pas l'organisation d'ensemble. Il se traduit par la réfection de certains bâtiments, et à d'importants travaux d'équipement dans les cours.

Le hasard a voulu qu'un incendie affecte peu après une partie importante de la zone 27 et particulièrement les secteurs de la moitié ouest ; il a marqué une bonne partie des sols, fourni des couches caractéristiques, et a donc permis de déterminer des niveaux strictement contemporains. Malheureusement les traces sont moins nettes dans la partie orientale, et, par ailleurs des terrassements, peut-être consécutifs à l'événement, sont venus perturber la stratigraphie dans certains secteurs. Malgré ces réserves de détail nous disposons donc d'une documentation relativement précise sur l'état des lieux dans ce quartier ou tout début du siècle.

L'incendie a sans doute été d'ampleur modérée, il a cependant détruit certaines toitures, les cloisons de bois ou torchis de bâtiments annexes, et sans doute des réserves de nourriture et de combustibles. Les sols ont été noircis et recouverts d'une couche charbonneuse, mince en général, les murs et les banquettes ont été rubéfiés (phase 27F2, fig. 20 et 21).

Très vite après l'incendie les bâtiments en dur des secteurs 1 et 2 sont réoccupés ; les constructions annexes (secteurs 3 et 9) sont restaurées, et les niveaux qui suivent montrent la continuité de l'occupation pendant 10 à 20 ans (phase 27F1). En revanche la pièce 5 est peut-être abandonnée dès ce moment.

6.1.1. Les pièces 1 et 2

Une longue façade de pierre (MR1273, MR27188 et MR27064) est construite au nord des secteurs 1 et 2. Pour le secteur 1 ce mur est implanté directement sur l'élévation en adobe ou terre massive de l'état précédent

(MR27413), sans modification du plan ni de l'ouverture. C'est probablement à cette occasion que l'intérieur de la pièce est nettoyé, faisant disparaître les niveaux d'occupation immédiatement antérieurs.

Pour le secteur 2 cette construction correspond à un déplacement vers le nord de la façade, le mur prenant place à l'emplacement des poteaux qui auparavant marquait la limite entre le vestibule 2B et la cour ; l'ancienne façade est arasée et en partie épierrée. La liaison avec le mur oriental (en fait le mur de la pièce 5 mitoyenne) est assuré par un petit retour (MR27064) qui vient s'accoler à l'angle de la pièce 5. Un remblai de limon jaune (27330/27340), de 20 à 30 cm d'épaisseur, est étalé sur l'ensemble de la pièce ; ce remblai est constitué de matériaux de démolition : de nombreux fragments d'adobes et des traces du liant de limon gris y sont discernables.

Ces deux pièces accolées au rempart forment désormais un ensemble de 11,3 m sur 5 (dimensions extérieures). La pièce 1 reste un rectangle de 4,45 m (du nord au sud) sur 3,6 m, soit 16 m² de surface intérieure. La pièce 2 est plus ample, longue de 6,4 m, pour une largeur qui reste de 4,45 m (28,5 m²) ; toutes deux s'ouvrent au nord.

La disposition de la pièce 5 ne semble pas modifiée mais les niveaux de ce secteur sont très imparfaitement conservés pour cette phase et les phases suivantes.

6.1.2. La pièce 12

Un bâtiment prend place dans la partie nord-est du chantier et s'étend pour l'essentiel plus au nord, en dehors de la zone fouillée. De cette construction, il ne subsiste que la tranchée d'épierrement d'un mur, contenant quelques pierres négligées de l'assise de base (MR27342), et des sols empilés, visibles en coupe dans la berme, qui attestent d'une occupation relativement longue. Selon toutes probabilités, le bâtiment représente l'extrémité sud d'un îlot qui s'étend vers le nord jusqu'à la rue 116.

6.1.3. Les espaces extérieurs (secteurs 3, 9, 10/6, 7 et 11)

Ces différents secteurs, après un remblaiement général à l'issue de la phase précédente, constituent alors une longue aire, à ciel ouvert sur l'essentiel de sa surface, mais coupée par des constructions légères, et occupée par divers aménagements (fours, fosses). Il ne s'agit donc pas d'une rue, mais plutôt du prolongement des maisons riveraines.

La cour 3

C'est toujours une aire située en façade de la pièce 1, et reliée à celle-ci par une porte. La superficie fouillée est de près de 30 m² (6,2 m sur 4,7 m) mais les limites nord et ouest de cette cour sont artificielles. La limite orientale est alors constitué par la cloison SB27332 (voir *supra*). Quelques calages de poteau alignés parallèlement à la façade de la pièce 1 laissent penser que la moitié sud de la cour a été protégée, au moins pendant une partie de la phase, par un auvent (sous-secteur 3A) ; la moitié nord, non couverte, est le lieu d'importantes activités de cuisson (3B, cf. *infra*).

Le secteur 9

Ce secteur est probablement occupé pendant cette période par une grand bâtisse, ou «hangar» en matériaux périssables. On observe en effet du côté ouest une tranchée étroite correspondant au négatif d'une paroi en bois et terre [SB27332]. Du côté est une tranchée similaire est visible sur deux mètres (SB27383) ; entre cette cloison et la façade de la pièce 2 prend place un four qui était probablement couvert. La présence d'une toiture reposant sur ces structures et couvrant une bonne partie de la surface est probable car le sol est propre et plan, très différent des sols de cours ouvertes ; par ailleurs, lors de la phase suivante, la présence d'un bâtiment en matériaux légers est également attestée à cet emplacement (phase 27F1, voir fig. 32).

La paroi SB27332 se présente donc sous la forme d'une mince tranchée pleine d'un sédiment carbonneux et soulignée par quelques tessons ; elle se situe dans le prolongement du mur de refend qui sépare les pièces 1 et 2, sa longueur est de 3,3 m, et à son extrémité nord existait un passage entre les secteurs 3 et 9. La paroi ou palissade du côté est (SB27383) est très semblable mais ne s'aligne sur aucun mur. Au nord elle amorce un retour qui semble indiquer une fermeture partielle de ce côté mais nous nous trouvons en limite de fouille ; au sud elle s'appuyait probablement sur un bâtis protégeant le four. L'ensemble du secteur représente un espace de plus de 21 m² (4,2 m d'est en ouest, 5,6 m au moins du nord au sud) auquel on doit sans doute associer les 6 m² occupés par le four et son bâtis.

La cour 10/6 (fig. 31)

A l'est du secteur 9 s'étend un espace de 5 m d'est en ouest, et de 6 m du nord au sud (en comptant la surface



Fig. 21 : Vue générale de la pièce 1 au niveau du sol incendié (vue prise du nord).

occupée par le four), identifié sous les numéros de secteur 10 et 6 (d'ouest en est) en fonction de limites appartenant à des niveaux plus récents. Ce qui subsiste du bâtis entourant le four, et la localisation vers le sud des cendres et charbons issus de son fonctionnement, laissent penser que les utilisateurs de ce four travaillaient à partir du secteur 9, et non du secteur 10/6. En d'autres termes il faut probablement rattacher cette structure de cuisson à l'ensemble formé par la pièce 2 et la cour 9 (UNF2703). En ce qui concerne le reste du secteur 10/6 (partie nord), la disposition des couches et la nature des sédiments indiquent qu'il s'agit d'un espace ouvert, affecté par le ruissellement, et constamment rechargé par des apports localisés : pavements de pierres ou de tessons, dépôts de matériaux ou de déchets alimentaires...

Les secteurs 7 et 11

Le secteur 7 est la bande de terrain, large de 1,5 m environ, qui borde la pièce 5 et accueille quelques aménagements liés à cette maison (banquette, four...). Entre ce secteur et la pièce 12 se situe le secteur 11 (délimité en fonction de constructions plus récentes) ; durant la phase 27F le secteur 11 n'est pas bâti, mais son utilisation n'est pas connue car les niveaux correspondants ont été perturbés lors de la construction d'un bâtiment au début de la phase suivante. On peut penser qu'il s'agit d'un espace de circulation et de travail, prolongeant la rue 125, et, au-delà, la place 123.

6.1.4. Hypothèses sur l'organisation du quartier pendant les phases 27F2 et 27F1

Si la maison 2701 à l'est, regroupant les secteurs 5 et 7, peut être individualisée sans trop d'hésitations, l'organisation des secteurs à l'ouest est plus problématique.

D'une part les pièces 1 et 2 paraissent appartenir à un même bâtiment (notons que la façade nord, MR27188, ne se prolonge ni vers l'ouest, ni vers l'est), leurs aménagements peuvent être semblables jusque dans le détail, par exemple dans la décoration des foyers (cf. *infra*, phase 27F1). D'autre part ces constructions appuyées au rempart sont sans conteste fonctionnellement associées aux espaces ouverts, ou occupés par des bâtiments légers, qui se situent plus au nord ; la présence de portes entre les secteurs 1 et 3, 2 et 9 garantit cette association. L'hypothèse

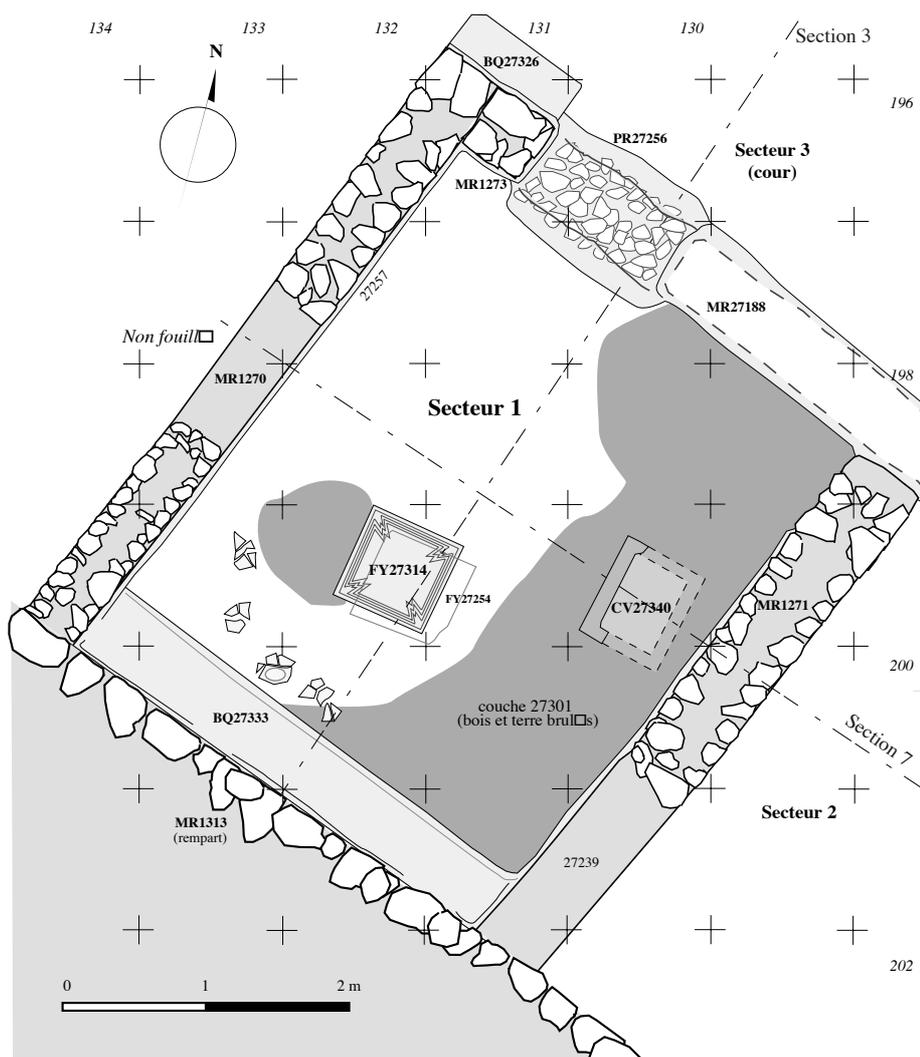


Fig. 22 : Plan de détail de la pièce 1 et de ses aménagements au moment de l'incendie (Phase 27F2).

d'une seule unité domestique de 120 m² regroupant ces quatre secteurs (voire une partie du secteur 10/6) est cependant peu plausible. On constate d'abord l'absence de communications est-ouest entre les secteurs 1 et 2, et — pendant une partie de la phase — entre les secteurs 3 et 9. Surtout la symétrie des aménagements entre les salles 1 et 2 (cf. *infra*) indique presque certainement que nous sommes en présence de deux unités domestiques autonomes, chacune possédant sa pièce de vie avec banquette, foyer central et — durant la phase 27F1 — four dans l'angle.

Il est possible, compte tenu de la division générale de l'espace urbain en lots, d'envisager la subdivision d'un lot pour l'usage de deux familles éventuellement apparentées. La première unité domestique [2702] comprendrait la pièce 1 et la cour 3, éventuellement pourvue d'un appentis ; la seconde [2703] serait composée de la pièce 2, et d'une grande cour sur une partie de laquelle se dresserait une bâtisse en bois (secteurs 9 et 10/6). Ces deux maisons couvriraient, avec les cours attenantes, des superficies nettement inégales : au moins 47 m² pour la première, sans préjuger d'une extension possible vers le nord, au moins 72 m² pour la seconde.

6.2. Aménagements et évolution de la maison 2702 (secteurs 1 et 3, fig. 21 et 22)

6.2.1 L'état des lieux au moment de l'incendie et les couches d'incendie (phase 27F2)

L'incendie du début du quatrième siècle a particulièrement affecté cette maison ; il a en partie conservé l'état des lieux, et laissé des couches riches en documents.

Le secteur 1

La surface contemporaine de l'incendie est un sol de limon argileux jaune, noirci par le charbon, mais à peine rubéfié [27301] ; d'autres lits de limon apparaissent sous ce sol et ces petites recharges (27344) attestent que l'occupation de la salle avait déjà une certaine durée mais on a vu que les états antérieurs de la pièce n'étaient pas conservés. Les aménagements sont relativement modestes, les éléments les plus notables étant un foyer décoré et une banquette.

Tout autour de la pièce un enduit de limon argileux [27257], de texture proche de celle du sol, tapisse les murs ; il se prolonge sur les piédroits de la porte et même à l'extérieur le long du mur de façade. Un foyer décoré se tient dans la

partie centrale de la pièce, décalé vers l'angle sud-ouest ([FY27314] fig. 23). De forme presque carrée (61/60 cm) il se compose d'une plaque d'argile soigneusement lissée, ornée de 5 lignes parallèles et d'un triple «M» dans chaque angle. Une banquette de terre occupe tout le mur sud [BQ27333], sa hauteur dépassait 18 cm, sa largeur est d'environ 45 cm, en tenant compte de l'enduit mural auquel elle est appuyée ; on observe un fruit assez important ce qui est lié à la construction en bauge. A proximité du mur oriental était posée une sorte de bassin en terre argileuse modelée dont le fond contenait encore quelques céréales carbonisées [CV27340]. En plan il dessine un rectangle de 70 cm de long sur 58 de large, avec des parois et un fond de 3 à 6 cm d'épaisseur ; la profondeur est inconnue car la plus grande partie de ce bassin a été détruite après l'incendie, on peut cependant dire qu'il n'offrirait qu'un volume limité, compris entre 30 et 45 litres, et constituait sans doute un outil de stockage à court terme. D'autres récipients en terre crue étaient certainement présents dans la pièce, notamment un grand vase en torchis dont il subsiste des fragments de taille importante, mais les réaménagements postérieurs ne permettent pas un véritable inventaire (cf. *infra*) ; en revanche les tessons de dolium sont rares.

La porte était marquée par un net bourrelet fait d'un radier de cailloux surmonté d'une épaisse couche de limon, de même nature que le sol ; Ce seuil est soigneusement aplani à son sommet sans doute pour faciliter le mouvement d'un battant de porte, et limiter les entrées d'air. On observe par ailleurs que le niveau à l'intérieur de la pièce était environ 10 cm plus bas que le niveau de la cour 3.

La moitié est du sol de la pièce est recouverte d'une couche noire [27300] faite de charbons mêlés à des fragments de torchis et de terre rubéfiée ; cette couche atteint au maximum 8 à 10 cm d'épaisseur le long du mur oriental.

Ce niveau d'incendie est malheureusement remanié : les charbons notamment dépassent rarement quelques cm et sont disposés en tous sens. Un seul morceau de bois a gardé une forme identifiable, il s'agit d'une bûche, ou d'un fragment de poutre, dont la section circulaire est de l'ordre de 8 cm et la longueur conservée de 60 cm ; le reste des charbons évoque plutôt du petit bois, et il n'y a pas trace de roseaux ou de paille. Les morceaux de torchis sont également dispersés, fragmentés, et au total assez peu nombreux. Quelques tessons sont écrasés sur le sol à proximité de la banquette mais on n'observe aucun vase complet, à l'exception d'une coupelle en céramique non tournée.

Cette couche est surmontée par un épais remblai (20 à 30 cm) de terre jaune homogène, mais parsemée de charbons et de fragments de terre rubéfiée, et riche en mobilier céramique [27293]. Ce remblai contient notamment, et dans toute son épaisseur, de nombreux tessons appartenant aux vases écrasés sur le sol de la pièce. Il semble donc que les sédiments issus de l'incendie ont été repris, et mélangés à de la terre provenant peut-être des élévations, des enduits, ou de la toiture.

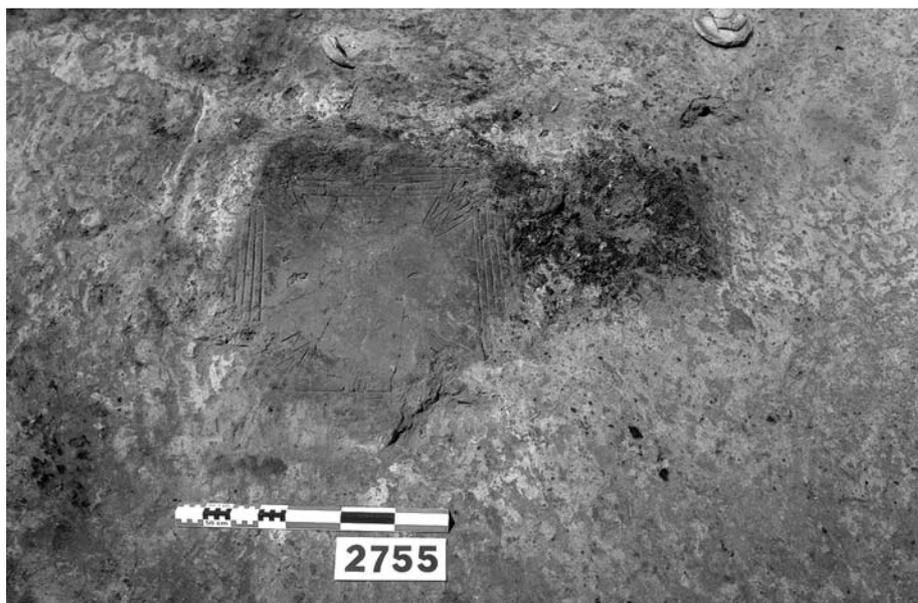


Fig. 23 : Détail du foyer décoré FY27314. On remarque que ce foyer, bien qu'en usage au moment de l'incendie, était déjà sérieusement détérioré (vue prise du nord).

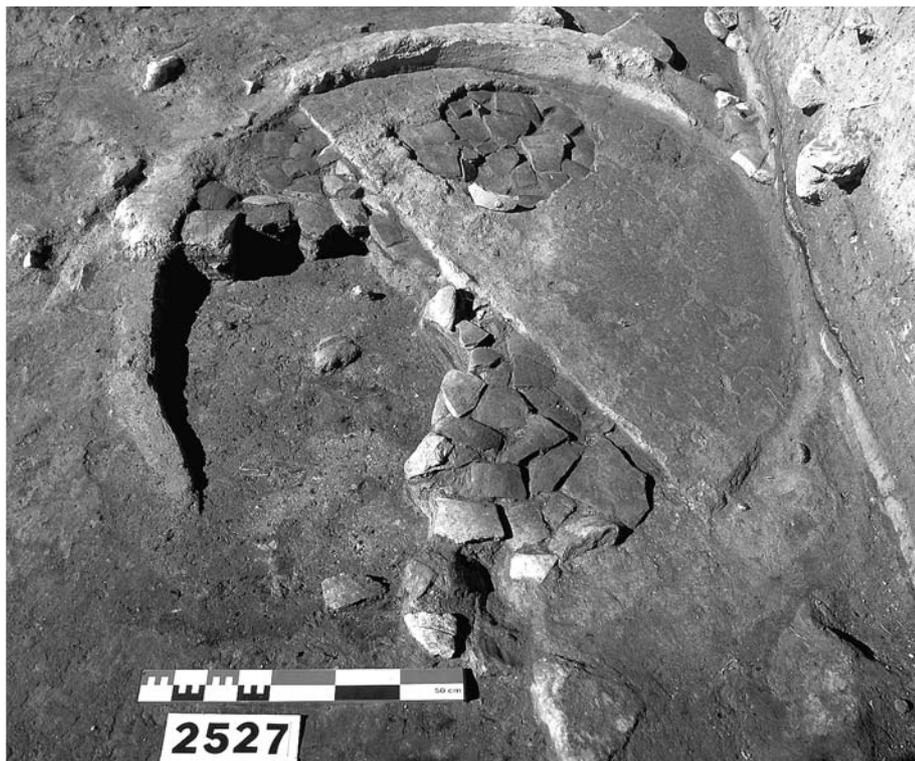


Fig. 24 : Le grand four FR27225 en cours de fouille (vue prise du nord).

• Mobilier

Us 27293 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 49 os ; 11 coquillages ; • bronze : 1 plaque ; • fer : 1 clou en 6 fragments ; 1 tige ; 1 fr. de tige ; • terre : 6 fr. de chenet ; 1 fr. d'adobe ; 64 fr. V.M.C. ; • pierre : 3 fr. de meule en basalte ; 1 probable aiguiseur ;

– *Comptage des céramiques* : gris mono (1/1) ; cl.-peinte (125/6) ; attique (13/2) ; pseudo-at (1/1) ; pâte-cl. (156/3) ; cct-lor (84/4) ; com-ib (3/1) ; com-etr (1/1) ; mort-m (1/1) ; a-etr (6/1) ; a-mas (228/6) ; a-ibé (5/1) ; CNT-Lor (749/92) ; dolium (100/5) ; Total : 1473/125

– *Typologie des céramiques* : grise monochrome : coupe carénée 3a (1b) ; claire peinte : coupe à une anse 410 (1compl.) ; coupe à une anse 412 (1compl.) ; couvercle de lékanis 714 (1b) ; lécythe aryballistique 552 (1f) ; bol caréné 332 (1b) ; cruche 524 (1compl.) ; attique à fig. rouges : coupe à tige KyB (1f) ; pseudo-attique : kylix 541 (1b) ; claire ancienne : cruche 541 (1compl.) ; com. tournée Lang. or. : urne 1 (1b, 1f) ; mortier massaliète : mortier 627 (1b) ; amphore massaliète : bord bd5 (1b) ; bord bd5 (5b) ; cér. non tournée : coupe C1 (29b) ; coupelle C5 (1b) ; jatte J4b (1b) ; urne U2 (13b) ; urne U5 (43b) ; urne

U5d3 (2b) ; urne sans col U6a (1compl.) ; urne sans col U6a2 (1compl., 2b) ; couvercle V2a (7b) ; couvercle V2b (1b) ; dolium : bord bd8c (1b) ; bord bd8d (1b) ; bord bd8d (1b) ;

Us 27300 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 7 os ; • bronze : 1 fr. disque perlé ; • terre : 1 élément de cuve en torchis ; 2 fr. de torchis avec traces de clayonnage ; 1 fr. de meule à tore ; 4 fr. V.M.C. ; 1 fr. de chenet à motif zoomorphe ;

– *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (8/3) ; attique (14/5) ; pâte-cl. (6/1) ; a-etr (2/1) ; a-mas (13/5) ; CNT-Lor (89/20) ; dolium (2/1) ; Total : 134/36

– *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe à une anse 410 (1b) ; attique à vernis noir : coupe-skyphos 612-623 (1compl.) ; com. tournée Lang. or. : coupe 6 (1compl.) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd5 (3b) ; cér. non tournée : coupe C2 (1b) ; coupe C1a (1compl.) ; urne U2 (1b) ; urne U5d5 (1b) ; urne sans col U6 (2b) ; couvercle V2a (3b) ;

Us 27344 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 9 os ;

– *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (1/1) ; pâte-cl. (2/1) ; a-etr (1/1) ; a-gre (1/1) ; a-mas (19/2) ; a-ibé (3/1) ; CNT-Lor (10/1) ; dolium (3/1) ; Total : 40/9

– *Typologie des céramiques* : amphore étrusque : amphore 4 (1b) ; amphore massaliète : bord bd5 (2b) ; cér. non tournée : coupe C2 (1b).

Le secteur 3 (fig. 24)

La partie sud de cette cour (secteur 3A) est pourvue d'un sol construit de limon gris [27322], et d'une courte banquette en bauge appuyée au mur de façade du côté ouest de la porte [BQ27326]. Même si aucun trou de poteau n'est conservé à ce niveau on suppose un auvent, ou au moins un prolongement de la toiture abritant quelques m².

Cette banquette est bien conservée car son enduit a été durci par le feu ; sa longueur est de 103 cm, sa largeur de 30 cm, sa hauteur de 15 cm. On imagine facilement, vue sa disposition près de la porte, qu'elle devait servir de siège.

Au nord de ce vestibule le secteur 3B est un espace ouvert, au sol irrégulier, où se trouvent plusieurs fours successifs.

Le plus ancien est une structure soignée et de dimension imposante ([FR27225] fig. 24 et 25). Il en subsiste une sole de terre grise, lissée et très cuite, de forme ovale (1,66/1,48 m) reposant sur un radier de tessons d'amphore ; une couronne de limon gris clair soigneusement épuré, de 10 à 15 cm d'épaisseur, entoure la sole et amorce une voûte dont la hauteur conservée ne dépasse pas 10 cm au dessus de la sole. Aucune ouverture pour l'alimentation ou la vidange du four n'est visible mais, la paroi étant conservée en élévation sur l'essentiel de la cir-

conférence, l'éventuelle ouverture ne peut se situer que du côté nord-est. Ce four se tient dans la partie nord-ouest du secteur 3, à environ 3,2 m de la façade de la pièce 1 ; on remarque que la limite extérieure de la couronne est parfaitement dans l'axe du mur MR1270 (plus exactement dans l'axe du parement extérieur de cette structure, qui est le mur ouest de la pièce 1).

Après la destruction du four monumental, l'emplacement est réutilisé pour implanter des structures de cuisson plus modestes (fig. 25). Ainsi un petit four [FR27228] est construit dans les ruines du précédent, à 8 cm environ au dessus de la sole. Il est formé d'une plaque



Fig. 25 : Détail des trois fours superposés (vue prise du nord-est).

de limon gris de 60 cm de diamètre, au centre de laquelle un radier de tessons approximativement circulaire, peu soigné, constitue la surface de cuisson ; il ne reste rien de la voûte. Un troisième four [FR27223] est aménagé plus bas, et réutilise comme surface de cuisson le radier du plus ancien, après destruction volontaire de la sole d'argile ; la paroi de sa voûte est conservée sur quelques cm de hauteur, le diamètre intérieur ne dépasse pas 50 cm. Bien que situé topographiquement le plus bas, ce four FR27223 est le plus récent car il recoupe nettement les deux autres.

A une cinquantaine de cm au sud des fours une fosse oblongue est creusée dans les niveaux sous-jacents (FS27241) ; elle est entièrement comblée par des galets soigneusement disposés (la plupart des galets allongés sont placés à la verticale, bloqués les uns contre les autres). Il s'agit là sans doute d'un aménagement destiné à servir de socle solide, peut-être, compte tenu du contexte, à supporter une meule. Quelques groupements de cailloux, probables calages de poteaux, sont visibles à l'est des fours mais il ne permettent pas de dessiner une structure (couverture ou cloison latérale...)

Ces fours, y compris le plus grand, sont sans conteste destinés à des activités culinaires, et, pour l'essentiel, à la cuisson des céréales. En témoignent l'absence totale de déchets artisanaux (scories, rebuts de cuissons) et, en sens inverse, l'abondance des graines carbonisées et des fragments de meules dans les couches de destruction.

Les sédiments qui couvrent le sol 27322, bien que contenant dans tous les cas de nombreux éléments brûlés, se présentent très différemment : Dans la moitié nord du secteur, et particulièrement dans l'angle nord-ouest (3A), il s'agit d'une couche noire comprenant essentiellement des matériaux incendiés et remaniés, riche en fragments de terre cuite, en tessons de grande taille, fragments de meules en basalte, et graines de céréales [Us 27216/27207] ; dans la moitié sud (3B), il s'agit d'un remblai à base de terre grise, contenant des charbons dispersés, de nombreux tessons et quelques fragments de terre ou torchis brûlés [27310].

• Mobilier

Us 27207 :

– Inventaire du mobilier : • faune : 24 os ; 1 coquillage ; • fer : 1 coutre de charrue (4 fr.) ; 1 bloc de fer informe ; • terre : 1 fr de corps de chenet ; 10 fr de vases en torchis dont 2 bds ;

– Comptage des céramiques : cl.-peinte (2/1) ; pâte-cl. (3/1) ; mort-m (2/1) ; a-mas (351/12) ; a-pun (1/1) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (26/3) ; dolium (11/2) ; Total : 397/22

– Typologie des céramiques : amphore massaliète : bord bd6 (6b) ; bord bd5 (2b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; urne U5 (2b) ; claire peinte : coupe à anses 425 (1f) ; lécythe aryballistique 552 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1b) ;

Us 27216 :

– Inventaire du mobilier : • faune : 96 os ; 7 coquillages ; • fer : 1 tige à pointe aplatie ; • terre : 5 fr de vases en torchis ; 1 fr de foyer construit à surface lisse ; • pierre : 1 fr. de table de meule en basalte bulleux ; 1 fr. de molette de meule en basalte ; 1 fr. de meule en basalte à inclusions blanches ; 1 fr. de molette en basalte bulleux ; 1 boulet en grès ; 1 silex retouché (lame ?) ;

– Comptage des céramiques : gris mono (1/1) ; cl.-peinte (12/2) ; attique (2/1) ; pâte-cl. (16/3) ; cct-lor (3/2) ; mort-m (1/1) ; a-mas (278/8) ; a-pun (1/1) ; CNT-Lor (90/11) ; dolium (5/1) ; Total : 409/31

– Typologie des céramiques : claire peinte : coupe à une anse 410 (2b, 1a) ; cruche 520 (1t) ; coupelle 231 (1compl.) ; attique à vernis noir : cou-

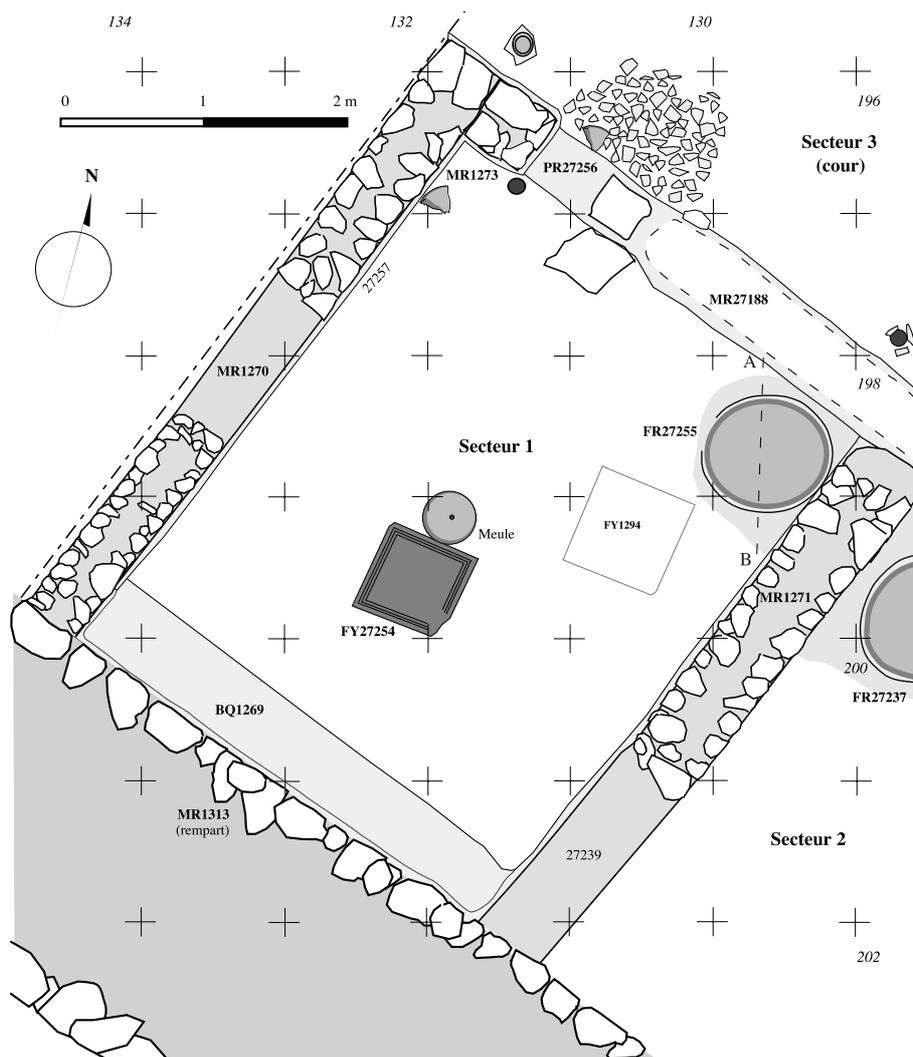


Fig. 26 : Plan du secteur 1 pendant la phase 27F1 (premier état).

pe-skyphos 612-623 (1compl.); claire ancienne : coupe à une anse 410 (1b, 1a); cruche 520 (1b); com. tournée Lang. or. : urne 1 (2b); mortier massaliète : mortier 621 (1b); amphore massaliète : bord bd5 (5b); bord bd6 (3b); cér. non tournée : coupe C1 (1b); coupe C2 (2b); coupe C3 (2b); jatte J1c (1b); urne U5 (1b); couvercle V2a (2b); couvercle V2c (1b); dolium : bord bd8c (1b);

Us 27322 :

- Inventaire du mobilier : • terre : 1 fr. de tête de chenet ;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1) ; pâte-cl. (1/1) ; cct-lor (1/1) ; a-mas (28/1) ; CNT-Lor (10/1) ; dolium (2/1) ; Total : 43/6
- Typologie des céramiques : claire ancienne : olpé 521 (1f) ; amphore massaliète : bord bd5 (1b) ;

Us 27241 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 2 os ;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1) ; pâte-cl. (1/1) ; a-mas (6/2) ; CNT-Lor (1/1) ; dolium (2/1) ; Total : 11/6
- Typologie des céramiques : amphore massaliète : bord bd5 (1b) ; cér. non tournée : jatte J1a (1b) ; dolium : bord bd8i (1b) ;

Us 27310 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 34 os ; 5 coquillages ; • bronze : 1 fr. indéterminé ; • fer : 1 fr. gros anneau ; • pierre : 1 fr. de meule en basalte ;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (10/1) ; attique (1/1) ; gris mono (1/1) ; pâte-cl. (12/2) ; cct-lor (1/1) ; a-mas (380/14) ; a-etr (2/1) ; a-ibé (6/1) ; CNT-Lor (137/15) ; dolium (36/1) ; Total : 586/38
- Typologie des céramiques : grise monochrome : kylix 5f (1a) ; amphore massaliète : bord bd3 (1b) ; bord bd5 (2b) ; bord bd4 (2b) ; bord bd5 (5b) ; bord bd6 (4b) ; cér. non tournée : coupe C1 (3b) ; coupe C3 (2b) ; coupelle C5 (1b) ; urne U5 (6b) ; couvercle V2b (1b) ; dolium : bord bd8c (1b).

6.2.2. Les niveaux de la phase 27F1 dans la maison 2702

Sur les couches d'incendie régularisées l'occupation reprend dans la pièce comme dans la cour ; les nouveaux



Fig. 27 : Vue d'ensemble de la pièce 1 au niveau du sol 27253 (phase 27F1).

aménagements ne montrent aucune rupture notable par rapport à la phase précédente. On remarquera simplement que le four initialement situé à l'extérieur de la maison est désormais placé dans un angle de la pièce de séjour.

La pièce 1

- premier état (fig. 26 et 27)

Au sommet du remblai consécutif à l'incendie un sol de terre jaune argileuse est aménagé [27253]. La pièce est alors équipée d'une banquette, d'un foyer décoré et d'un four ; le seuil est refait.

La banquette n'est qu'une surélévation de la banquette antérieure dont elle reprend exactement le plan ; l'enduit mural est également conservé. Un foyer quadrangulaire est reconstruit, pourvu d'un décor simple de 5 lignes incisées avant cuisson à la périphérie de la sole ([FY27254] fig. 28). Ce foyer est situé près du centre de la pièce, un peu décalé vers le fond, comme le précédent. Dans l'angle nord-est est bâti un four domestique [FR27255], sa chambre de chauffe est légèrement ovale (79/73 cm), le plus grand axe correspondant à la diagonale de la pièce. Le démontage de cette structure a permis de préciser son mode de construction : dans un premier temps une fosse circulaire de 25 à 30 cm de profondeur pour 1 m de diamètre environ a été creusée dans le remblai sous-jacent ; la cuvette est ensuite comblée par une épaisse couche de limon argileux jaune, renforcée dans la partie centrale par des galets et quelques tessons d'amphore, le même limon argileux semble constituer la sole, et les parois de la coupole. Le four a été restauré une première fois par l'adjonction d'un radier de tessons et d'une nouvelle sole de terre argileuse ; par la suite une troisième sole a été formée, reposant sur une chape de sable grossier d'un à deux cm d'épaisseur (fig. 29).

Un trou de piquet [27256] est situé à proximité du piedroit du mur MR1273 ; calé par quelques tessons il correspond certainement aux aménagements de la porte (implantation d'un chambranle, ou crapaudine sommaire). Quelques tessons et pierres, dont deux grandes dalles, noyés dans l'argile du sol devant et dans l'ouverture constituent un nouveau seuil.



Fig. 28 : Détail du foyer décoré et de la meule posée sur le sol 27253 (phase 27F1).

Sur ce sol ont été trouvés, outre de nombreux fragments d'un dolium, deux objets d'un grand intérêt. D'une part un outil de tailleur de pierre, d'autre part l'élément dormant (*méta*) d'une meule rotative, complète et en excellent état. Cette meule porte encore les traces des rainures rayonnantes creusées pour faciliter la mouture, et conserve l'anneau de plomb qui régularisait la rotation de la partie mobile ; elle était enfoncée de 2 à 3 cm dans le sol au centre de la pièce, mordant très légèrement sur la bordure du foyer (fig. 28). Quatre fragments de l'élément mobile (*catillus*) correspondant à cette *meta* ont été retrouvés à proximité, soit sur le sol de la salle 1, soit dans la cour 3. A ce jour il s'agit là de la plus ancienne meule rotative découverte en Languedoc oriental.

- *second état*

Le réaménagement de la salle est attesté par un petit remblai de 4 à 10 cm d'épaisseur [27246] sur lequel est établi un sol très semblable au précédent [27036].

Cet état comporte également un foyer quadrangulaire décoré, de même type et à peu près de même décor [FY1294] ; on observe que ce foyer, contrairement aux habitudes, n'est pas au centre, mais nettement décalé vers le mur est de la pièce. Le four d'angle est arasé et l'ancienne chambre de chauffe est comblée par des pierres et tessons, disposés avec un certain soin, constituant ainsi un socle circulaire de 75 à 80 cm de diamètre [27245]. Entre ce bâti et le foyer décoré prend place un foyer circulaire sur radier [FY1295] ; mal conservée, cette structure de cuisson est peut-être un petit four domestique. Enfin la banquette est une nouvelle fois restaurée, et prolongée sur 1,8 m le long du mur ouest [BQ1269].

• Mobilier

Us 27245 :

- Inventaire du mobilier : • pierre : 1 fr molette de meule en basalte ;
- Comptage des céramiques : pâte-cl. (9/2) ; a-mas (27/2) ; CNT-Lor (25/1) ; dolium (2/1) ; Total : 63/6
- Typologie des céramiques : amphore massaliète : bord bd5 (2b) ; cér. non tournée : urne sans col U6c1 (1b) ;

Us 27246 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 14 os ; 12 coquillages ; • terre : 11 fr. torchis ; 1 anse d'A-ETR réutilisée comme polissoir ; • pierre : 1 galet en pierre dure poli (aiguiseur ?) ; 1 stèle miniature de forme rectangulaire ;
- Comptage des céramiques : gris mono (1/1) ; cl.-peinte (16/4) ; attique (2/1) ; pâte-cl. (10/1) ; com-itagr (1/1) ; mort-m (6/3) ; a-etr (4/1) ; a-mas (142/3) ; a-ibé (4/1) ; CNT-Lor (192/16) ; dolium (48/4) ; Total : 426/36
- Typologie des céramiques : claire peinte : lékanis 435a (1b) ; coupe à une anse 410 (1b) ; coupe à une anse 412 (1b) ; olpé 522 (1b) ; mortier massaliète : mortier 621 (1compl.) ; mortier 643 (1b) ; amphore étrusque : amphore 4 (1a) ; amphore massaliète : bord bd5 (4b) ; cér. non tournée : coupe C1 (7b) ; coupe C1a (1compl.) ; urne U5 (3b) ; urne sans col U6a2 (1b) ; dolium : bord bd8e (1b) ;

Us 27253 :

- Inventaire du mobilier : • fer : 1 marteau taillant ; 1 anneau ; • pierre : 1 fr de catillus en basalte ; 1 méta entière en basalte ;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1) ; com-ib (1/1) ; a-mas (3/1) ; CNT-Lor (3/1) ; dolium (3/1) ; Total : 11/5.

La cour 3

Pendant cette phase la séparation de la cour en deux parties reste nette : la surface 27193 en secteur 3A est un sol construit et entretenu avec des recharges de limon gris [27230] et, devant la porte de la pièce 1, un pavement de pierres et tessons qui prolonge le seuil ; la surface 27195 en secteur 3B est un niveau irrégulier et mal tassé. Quelques cailloux et tessons plantés, approximativement alignés à 2,2 m de la façade de la pièce 1, séparent les deux parties de la cour et témoignent probablement d'une série de poteaux soutenant une toiture légère. Ces sols n'ont cependant gardé aucun aménagement ; on signalera seulement une épaisse couche de tessons [27187/27165] rejetés à l'est, le long de la cloison qui sépare ce secteur du secteur 9.

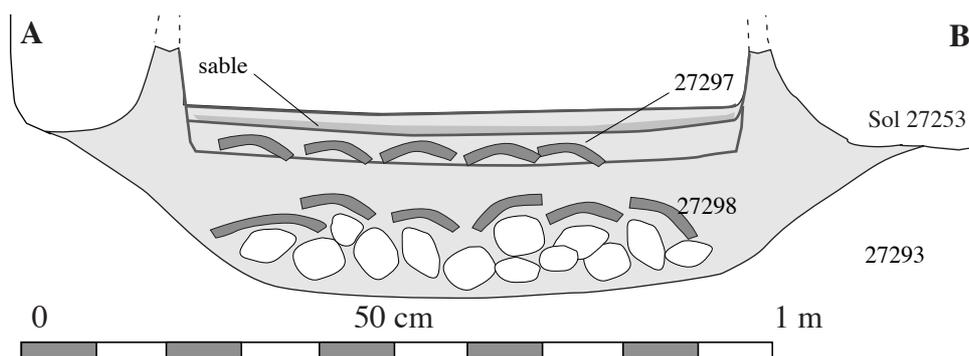


Fig. 29 : Coupe schématique du four FR27255 (secteur 1, phase 27F1).

• Mobilier

Us 27187 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 29 os ; • pierre : 1 galet ; 1 fr. de meule en basalte ;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (2/1) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (4/1) ; a-mas (97/13) ; a-ibé (1/1) ; a-etr (1/1) ; CNT-Lor (68/11) ; dolium (6/1) ; Total : 180/30
- Typologie des céramiques : claire peinte : coupe à une anse 410 (1b) ; attique à vernis noir : coupe sans tige 483-492 (1t) ; amphore massaliète : bord bd5 (13b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b) ; coupe C2 (3b) ; coupe C3 (1b) ; jatte J1a (1b) ; urne U2 (1b) ; urne U5 (4b) ; couvercle V2a (1b) ;

Us 27195 :

- Inventaire du mobilier : • céramique : 1 graffite sur A-MAS ; • faune : 14 os ;
- Comptage des céramiques : pseudo-at (1/1) ; pâte-cl. (8/1) ; a-mas (22/1) ; CNT-Lor (5/1) ; dolium (5/1) ; Total : 41/5
- Typologie des céramiques : pseudo-attique : coupe-skyphos 581-608 (1b) ; cér. non tournée : urne U5 (1b) ;

Us 27230 :

- Inventaire du mobilier : • céramique : 1 tesson de vasque taillé en disque sur CNT-LOR C1 ; • faune : 114 os ; 17 coquillages ; • fer : 1 anneau à section circulaire (2 fr.) ; 1 ressort de fibule ; 1 scorie de forge ; 1 fr. d'objet massif à section rectangulaire (coin?) ; 1 ferrure ; • terre : 2 fr de foyer décoré ; 1 fr. de chenet ; • pierre : 2 fr de meule en basalte ;
- Comptage des céramiques : gris mono (3/2) ; cl.-peinte (14/7) ; attique (6/1) ; pâte-cl. (27/2) ; com-itagr (1/1) ; com-ib (2/1) ; a-etr (4/1) ; a-mas (73/4) ; a-ibé (3/1) ; CNT-Lor (375/48) ; dolium (13/1) ; Total : 521/69
- Typologie des céramiques : claire peinte : coupe carénée 222 (1b) ; coupe à une anse 410 (4b) ; coupe à anses 425 (1b) ; cruche 540 (1b) ; grise monochrome : coupe-skyphos 5f (1b) ; attique à fig. rouges : cratère Cr4b (1f) ; coupe Ky0 (1d) ; attique à vernis noir : coupe-skyphos 580-611 (1t) ; amphore étrusque : amphore 3C (1a) ; amphore massaliète : bord bd5 (4b) ; cér. non tournée : coupe C1 (8b) ; coupe C1a (1compl.) ; coupe C2 (1b) ; coupe C3 (3b) ; jatte J1c (5b) ; jatte J4b (2b) ; urne U3 (5b) ; urne U5 (5b) ; urne U1 (3t) ; couvercle V2a (3b).

6.3. Aménagements et évolution de la maison 2703 (secteurs 2, 9 et 10/6)

6.3.1. L'état des lieux au moment de l'incendie et les couches d'incendie (phase 27F2)

La pièce 2

Dans la pièce 2 l'incendie n'a laissé que peu de traces ; elles se limitent à une rubéfaction de l'enduit mural en quelques points du mur MR1271, et sur la banquette dans l'angle nord-est de la pièce. On constate d'autre part que dans la partie sud de la cour 9 (proche donc de la façade de la pièce 2) le sol incendié a nettement été recreusé. Il est donc probable que le sol de la pièce 2 affecté par l'incendie, et les aménagements contemporains de ce sol, ont été détruits à la suite de cet événement, et que le sol suivant a été implanté à peu près au même niveau.

Le secteur 9

A l'intérieur du «hangar» dont les structures (palissade à l'ouest et à l'est, cette dernière s'appuyant sur le bâtis d'un four) ont été précédemment décrites, on observe un sol de limon gris, noirci par l'incendie [27334]. Cette surface régulière, en pente vers le nord-ouest, a été détruite au sud et à l'est lors d'un reprofilage du terrain au début de la phase suivante. Au milieu de la bâtisse se trouve une large fosse.

Il s'agit d'une fosse circulaire, de 123 à 125 cm de diamètre, profonde de 22 cm, aux bords verticaux, voire en surplomb, et au fond presque plat ([FS27320], fig. 30). Les bords de la fosse sont noircis ou superficiellement rubéfiés mais ce fait est peut-être postérieur à son utilisation et consécutif à l'incendie général. Le remplissage a livré de nombreuses graines carbonisées, mais, là encore, il n'est pas sûr qu'il faille relier cette observation à la

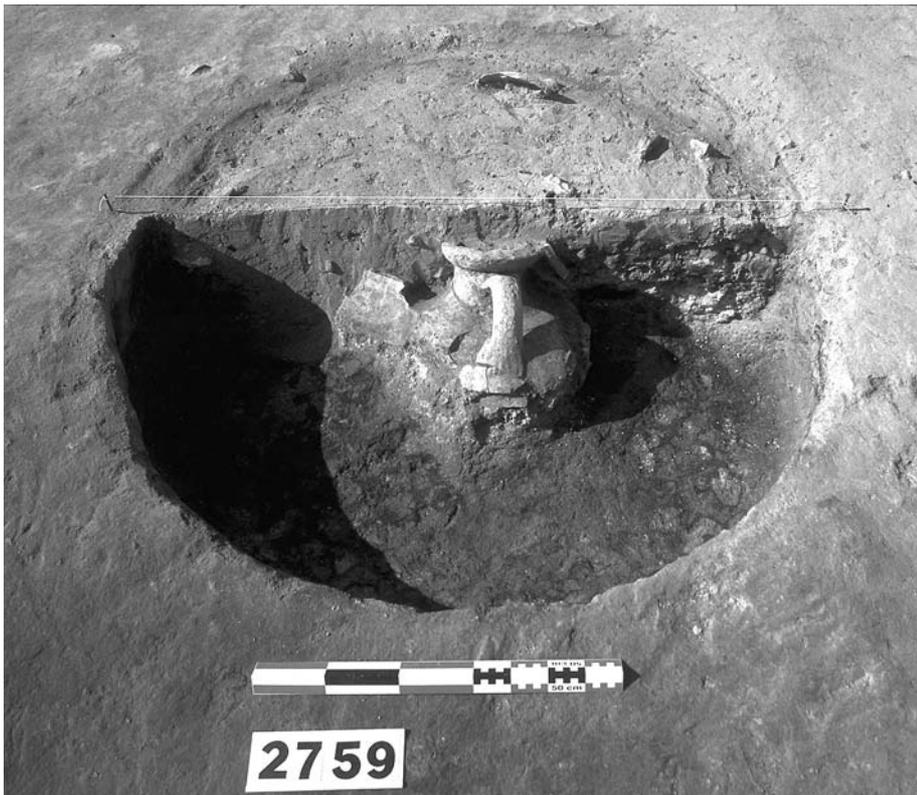


Fig. 30 : Fosse-silo (?) en cours de fouille au centre du secteur 9 (FS27320, phase 27F2).

fonction initiale; il reste cependant probable que ce creusement est un silo, destiné au stockage à moyen terme. Il faut sans doute supposer un couvercle (plancher ?) pour garantir des conditions de conservation correctes.

A l'issue de l'incendie le sol 27334 est recouvert par une couche de terre très carbonneuse, contenant du torchis avec empreintes de branchage [27316]; cette couche n'est conservée que dans le tiers nord-ouest du secteur. Par ailleurs la fosse-silo est elle-même comblée de deux couches successives: un niveau composé essentiellement de gros fragments de torchis (morceaux de parois avec traces de clayonnage), surmonté d'un niveau de terre carbonneuse (27320). On peut penser que ce torchis provient des murs ou palissades du «hangar» (SB27332 et SB27383)

• Mobilier

Us 27316 :

- Inventaire du mobilier: • faune: 2 os; 5 coquillages; • fer: 6 scories; • terre: 50 fr. de torchis;
- Comptage des céramiques: cl.-peinte (4/3); pâte-cl. (8/1); cct-lor (1/1); mort-e (6/3); a-etr (1/1); a-gre (4/1); a-mas (76/1); CNT-Lor (112/17); dolium (18/1); Total: 230/29
- Typologie des céramiques: claire peinte: coupe carénée 222 (1b); coupe à une anse 410 (1b); lécythe aryballistique 552 (1b); com. tournée Lang. or.: urne 1 (1b); mortier massaliète: mortier 627 (2b); mortier 624c (1b); amphore massaliète: bord bd5 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (4b); coupe C2 (1b); coupelle C5 (1b); jatte J1c (3b); urne U2 (2b); urne U5 (4b); couvercle V2a (2b); dolium: bord bd8i (1b);

Us 27320 :

- Inventaire du mobilier: • terre: 45 fr. de torchis;
- Comptage des céramiques: pâte-cl. (2/1); a-mas (46/1); a-ibé (1/1); CNT-Lor (10/1); dolium (2/1); Total: 61/5
- Typologie des céramiques: claire peinte: coupe carénée 222 (1b); amphore massaliète: bord bd5 (1b).

La cour 10/6

Dans ce secteur et pour cette phase on doit distinguer le four (FR27325) et une petite cour située plus au nord (fig. 31).

Le four est bâti sur une épaisse couche de limon qui le met légèrement en élévation par rapport aux sols contemporains; il est entouré au nord et à l'est par des structures de pierres arasées (moellons et cailloux) qui servaient peut-être à soutenir les parois, ou constituaient des murets pour protéger du vent et/ou porter une couverture sommaire. Il présente une sole de terre cuite de 104 cm sur 101, fondée sur un radier de tessons d'amphore, et entourée d'une couronne de limon gris, soutenant des parois d'argile cuite conservées par endroit sur 15 à 20 cm de hauteur; cette paroi est continue et il n'existait donc pas d'ouverture au niveau de la sole. Entre le four et le mur de la pièce 2 une couche de charbons et de cendre [27325] correspond sans doute à une vidange du combustible. A l'issue de l'incendie le four est abandonné et l'intérieur est comblé sur une dizaine de cm d'épaisseur par une couche particulière et intéressante [27338]: Dans une matrice de terre et de charbons on a recueilli de nombreux éléments de torchis dont quelques morceaux de parois de four mais surtout des fragments de cloisons avec empreintes de clayonnage, des fragments de sole percée, et de vases. Le four ne disposant d'aucun aménagement ayant pu supporter une sole percée, on doit supposer que ces débris proviennent d'un gril semblable aux exemplaires de Martigues; la quantité de fragments recueillis est malheureusement très insuffisante pour permettre un début de restitution.

La cour situé au nord est un espace ouvert, bosselé et encombré de déchets divers. Sur le sol contemporain de l'incendie (27366) deux couches charbonneuses, contenant de nombreux tessons et des fragments d'objets en torchis témoignent des rejets consécutifs à l'événement (27355, 27362). La stratigraphie de cet espace est ensuite caractérisée par un empilement confus de strates cendreuses et charbonneuses, riches en mobilier céramique et en déchets de faune (couches 27317 et 27309 dans le secteur 10, 27319, 27308 et 27306 dans le secteur 6. Ce type de sédiment, très caractéristique des espaces ouverts, confirme qu'il s'agit d'une cour.

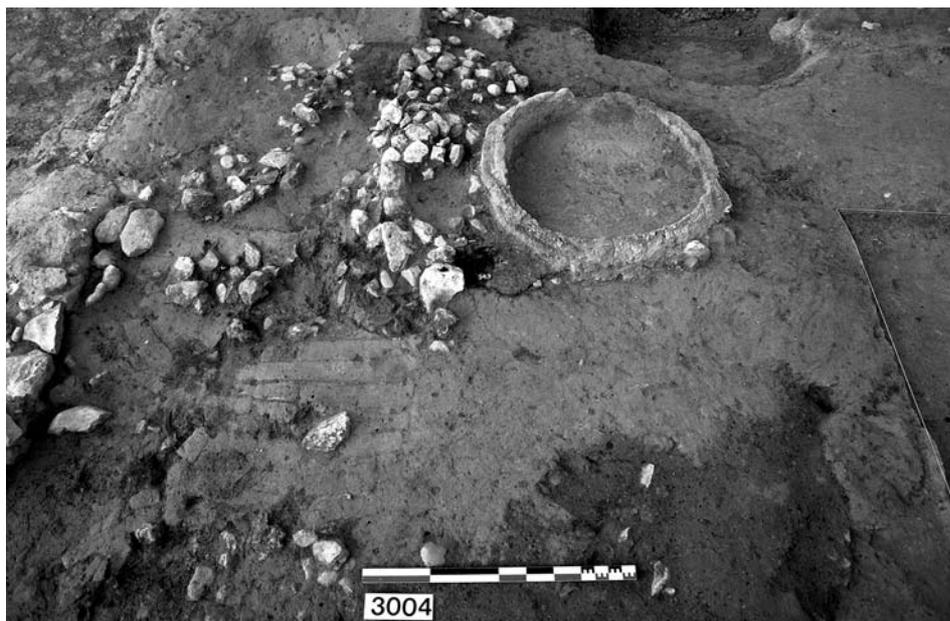


Fig. 31 : Four FR27235 dans la cour 10/6 (photo prise du nord). On remarque la masse de limon (notamment composée d'adobes) sur laquelle est bâti le four, et les structures de pierres arasées qui l'entourent partiellement.

• Mobilier

Us 27306 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune: 1 os;

– *Comptage des céramiques*: gris mono (1/1); attique (1/1); a-mas (110/4); CNT-Lor (9/2); Total: 121/8

– *Typologie des céramiques*: attique à fig. rouges: couvercle de lékanis Ln2 (1d); amphore massaliète: bord bd5 (4b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); urne U5 (1b);

Us 27308 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique: 1 trou de réparation sur dolium; • faune: 224 os; 20 coquillages; • bronze: 1 pied de fibule; 4 fr. d'un bracelet à section plat; • fer: 1 tige en deux fr.; 1 tête de clou; 1 scorie; • terre: 5 fr. de torchis; 2 fr. de torchis en forme de tore; • pierre: 2 fr. de meule en basalte; • os: astragales polies rangées en faune;

– *Comptage des céramiques*: gris mono (3/1); cl.-peinte (23/8); attique (9/3); pseudo-at (6/3); pâte-cl. (72/8); cct-lor (4/1); mort-m (5/4); a-etr (2/1); a-mas (464/24); a-ibé (3/1); CNT-Lor (298/38); dolium (26/2); Total: 915/94

– *Typologie des céramiques*: grise monochrome: coupe carénée 3a (1b); claire peinte: coupe carénée 222 (2b); coupe à une anse 410 (2b); coupe à une anse 412 (1b); olpé 521 (1a); cruche 523 (1compl.); attique à vernis noir: coupe sans tige 513-517 (1b); attique à fig. rouges: couvercle de lékanis Ln2 (1b); pseudo-attique: kylix 541 (2b); claire ancienne: coupe à une anse 412 (1b); coupelle à une anse 417 (1b); mortier massaliète: mortier 632 (1b); mortier 622 (1b); mortier 633a (1b); amphore étrusque: amphore 4 (1b); amphore massaliète: bord bd4 (1b); bord bd5 (12b); bord bd6 (7b); cér. non tournée: coupe C1 (10b); coupe C2 (1b); jatte J1a (1b); jatte J1d (1b); jatte J1e (1b); jatte J2a1 (1b); urne U2 (4b); urne U5 (11b); couvercle V2a (7b); dolium: bord bd8c (1b); bord bd8d (1b);

Us 27309 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune: 14 os; 2 coquillages; • divers: indet.: 1 perle;

– *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (7/3); attique (3/1); autres vn (1/1); pâte-cl. (7/1); a-etr (1/1); a-mas (54/2); a-autres (3/1); CNT-Lor (63/3); dolium (3/1); Total: 142/14

– *Typologie des céramiques*: claire peinte: coupe carénée 222 (2b); coupe à une anse 410 (1b); attique à fig. rouges: coupe Ky0 (1d); coupe à tige KyB (1d); amphore massaliète: bord bd5 (1b); bord bd5 (1b); cér. non tournée: urne U2 (1b); urne U5 (2b);

Us 27317 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune: 54 os; 8 coquillages; • divers: humain: 1;

– *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (8/3); attique (3/1); gris mono (1/1); pâte-cl. (17/4); mort-m (5/1); a-mas (118/5); a-ibé (1/1); CNT-Lor (162/22); dolium (12/1); Total: 327/39

– *Typologie des céramiques*: grise monochrome: coupe 5c (1b); claire peinte: coupe à une anse 412 (2b); attique à fig. rouges: coupe-skyphos Ky16b (1d); claire ancienne: olpé 521 (1b); mortier massaliète: mortier 623b (1b); amphore massaliète: bord bd5 (4b); bord bd6 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (3b); coupe C2 (3b); urne U2 (2b); urne U5 (9b); couvercle V1b (1compl.);

Us 27319 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique: 1 marque sur a-mas; 1 trou de réparation sur pâte claire; • faune: 66 os; 2 coquillages; • fer: 1 anneau ouvert; • terre: 1 fr. de torchis; 7 fr. de tore; 1 fr. de vase en torchis; • pierre: 2 fr. de meule en basalte;

– *Comptage des céramiques*: gris mono (2/1); cl.-peinte (23/8); attique (4/2); pâte-cl. (59/4); mort-m (7/1); a-mas (225/7); a-ibé (1/1); CNT-Lor (230/36); dolium (12/1); Total: 563/61

– *Typologie des céramiques*: grise monochrome: coupe carénée 3a (1b); claire peinte: coupe carénée 222 (2b); coupe à une anse 410 (3b, 1a);

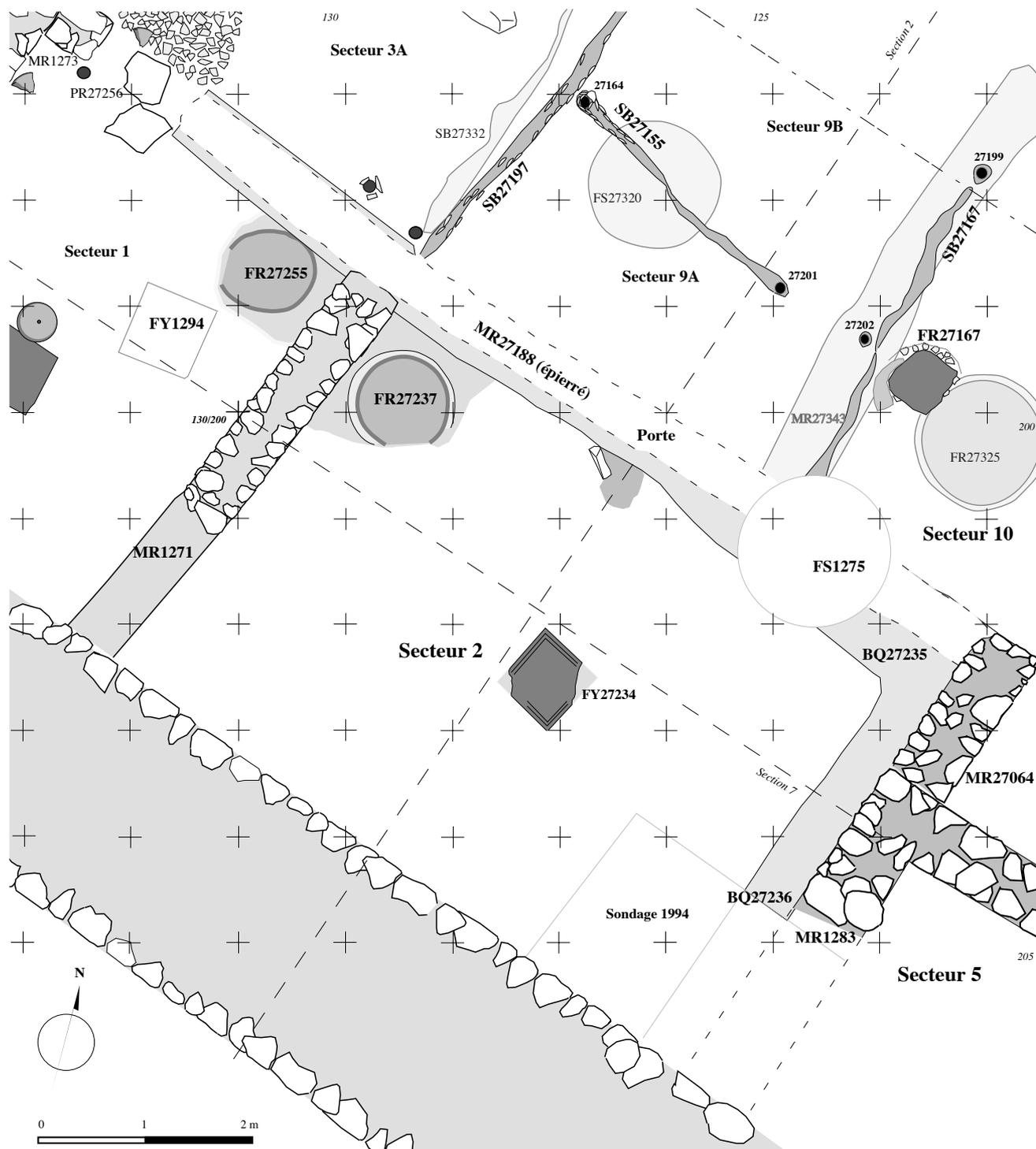


Fig. 32 : Plan de détail des secteurs 2 et 9 pendant la phase 27F1 ; Les structures de la phase 27F2 sont rappelées.

coupe à une anse 412 (2b); coupe à anses 425 (1b); olpé 521 (1f); attique à vernis noir: bol 777-808 (1b); attique à fig. rouges: coupe sans tige Ky14 (1b); couvercle de lékanis Ln2 (1d); mortier massaliète: mortier 627 (1b); mortier 631 (1b); mortier 624c (1b); amphore massaliète: bord bd5 (6b); cér. non tournée: coupe C1 (10b); coupe C3 (2b); coupelle C5 (2b); urne U5 (15b); urne sans col U6 (1b); couvercle V2a (3b); décor incision-fine (1d);

Us 27338 :

– Inventaire du mobilier: • terre: 61 fr. de torchis;

Us 27355 :

– Inventaire du mobilier: • céramique: 1 trou de réparation sur A-MAS; • faune: 18 os; • fer: 1 clou (2 fr.); • terre: 1 rondelle taillée sur DOLIUM;

– Comptage des céramiques: gris mono (1/1); cl.-peinte (5/1); attique (2/1); pseudo-at (1/1); pâte-cl. (12/2); mort-m (4/1); a-mas (98/4); CNT-Lor (119/13); dolium (29/2); Total: 271/26



Fig. 33 : Vue d'ensemble des maisons 2702 (secteurs 1 et 2) et 2703 (secteurs 2 et 9) pendant la phase 27F1 (vue prise du nord).

– *Typologie des céramiques*: claire peinte: coupe à une anse 410 (1a); lécythe aryballistique 552 (1b); attique à vernis noir: bol 777-808 (1b); attique à fig. rouges: couvercle de lékanis Ln2 (1d); mortier massaliète: mortier 633 (1compl.); amphore massaliète: bord bd5 (1b); bord bd6 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (2b); coupe C2 (1b); jatte J1a (1b); urne U2 (2b); urne U5 (1b); urne U1 (1b); urne sans col U6 (1b); couvercle V2a (3b); dolium: bord bd8d (1b);

Us 27362 :

– *Inventaire du mobilier*: • fer: 1 clou; • terre: 2 fr. de torchis; • pierre: 2 fr. meules basalte;
– *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (6/1); pâte-cl. (3/1); cct-lor (2/1); mort-m (1/1); a-etr (1/1); a-mgr (1/1); a-mas (54/4); CNT-Lor (50/5); dolium (36/1); Total: 154/16
– *Typologie des céramiques*: claire ancienne: jarre 512a (1b); amphore massaliète: bord bd5 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (3b); jatte J1b (1b); urne U2 (1b); dolium: bord bd8c (1b).

6.3.2. *Les niveaux de la phase 27F1 (maison 2703, secteurs 2,9 et 10/6)*

Comme il a été dit précédemment le réaménagement de la maison consécutif à l'incendie s'accompagne d'un reprofilage du terrain aussi bien dans la salle 2 que dans le secteur 9: dans la pièce et dans la partie sud de la cour les niveaux antérieurs (et parfois les structures) sont écrêtés; des remblais à base de matériaux incendiés sont rejetés et étalés dans la partie nord de la cour. La salle 2 est réaménagée à l'intérieur des murs anciens tandis que le «hangar» 9 est reconstruit à peu près dans les mêmes limites. La cour 10/6, localement encombrée par les ruines des bâtiments voisins, est nivelée et pourvu d'un petit four au même emplacement que précédemment.

La pièce 2 (fig. 32)

Après le reprofilage, l'ensemble de la salle est recouvert d'une mince chape de limon, restaurée à diverses reprises (recharges de limon sableux beige ou gris clair sans véritable remblaiement intermédiaire) [sol 27238]. Les aménagements se composent d'un foyer décoré central [FY27234], d'un four dans l'angle nord-ouest [FR27237] et de banquettes du côté est [BQ27235 et BQ27236].

Le foyer est tout à fait semblable à ceux qui ont été décrits dans la pièce 1 pour la même phase: sole quadran-



Fig. 34 : Aménagements des secteurs 10 et 9 vus de l'est. Au premier plan la sole du petit four FR27167, derrière la cloison SB27166 et, au delà, le refend SB27155.

• Mobilier

Us 27329 :

– *Inventaire du mobilier*: • terre: 2 fr. de torchis;

– *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (2/1); gris mono (1/1); pâte-cl. (2/1); a-etr (2/1); a-mas (11/1); a-ibé (1/1); CNT-Lor (27/6); dolium (8/1); Total: 54/13

– *Typologie des céramiques*: amphore étrusque: amphore 3C (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); urne U2 (1b); couvercle V2b (1b); couvercle V2c (1b); décor incision-fine (2d).

Le «hangar» 9 (fig. 33, 34, 35)

Le sol de ce secteur est refait et une nouvelle bâtisse (ou «hangar») est édifée couvrant l'ensemble de la surface. Le sol [27159] est fondé sur une chape de limon gris homogène de 3 à 8 cm d'épaisseur [27288/27307, 27309] qui couvre l'ensemble du secteur et déborde sur la cour 10.

Les murs sont constitués de cloisons de bois et terre dont il ne subsiste que les négatifs. A l'ouest on observe une étroite tranchée rectiligne (6 à 12 cm de large pour une profondeur de l'ordre de 20 cm) comblée par un sédiment charbonneux pulvérulent [SB27197]; sur les bords de la tranchée, en position verticale, se trouvent de nombreux tessons d'amphore, fragments de panse ou plus souvent simples éclats. La tranchée est longue de 5,6 m, sans coupure et amorce à son extrémité nord un retour vers l'est; elle se situe précisément dans l'alignement du parement est du mur MR1271 (refend entre les pièces 1 et 2).

Au nord une tranchée identique —et donc une cloison de même type— est probable à l'aplomb de la berme (ici déterminée par le mur MR1323 appartenant à la phase 27D): on observe en effet une «plongée» du sol de la pièce, et dans cette dépression se trouvent quelques tessons pris dans une terre charbonneuse.

A l'est la cloison se présente un peu différemment ([SB27166] fig. 34): il s'agit encore d'une tranchée comblée de terre charbonneuse (les charbons d'une certaine taille cependant y sont à peu près absents) mais la tranchée est plus large, plus sinieuse et dépourvue de calages de tessons; des moellons et des fragments céramiques variés

sont disposés irrégulièrement au dessus du comblement charbonneux [27194]. Cette cloison n'est pas continue: elle s'étend sur 3,2 m du mur sud jusqu'à un trou de poteau [27199] qui constitue probablement le montant d'une porte. Un second trou de poteau ([27200] second montant de la porte ?) se situe à 1,1 m dans le même alignement, mais la cloison ne paraît pas reprendre au-delà.

L'espace ainsi délimité mesure 5,6 m sur 3,6 m (20 m²). Il est lui-même divisé par une cloison en deux parties inégales: les secteurs 9A au nord (rectangle de 1,8 m sur 3,6) et 9B au sud (3,8 m sur 3,6).

Ce refend [SB27155] est techniquement très semblable à la paroi ouest: étroite tranchée

charbonneuse, calages d'éclats d'amphore; on observe toutefois que les calages sont nettement plus abondants, au moins à l'extrémité ouest, et que de gros morceaux de bois carbonisés sont conservés en certains points de la tranchée (fig. 30). Trois trous de poteaux sont discernables: l'un à l'extrémité ouest [27164], au contact de la paroi SB27187, avec un calage fait de nombreux éclats d'amphore massaliète et une pointe d'orme carbonisée restée en place, le deuxième à 2,6 m, sans calage [27201], le troisième à l'autre extrémité, au contact de la cloison SB27166 ([27202] fig. 35). Entre le deuxième et le troisième existe une lacune dans la cloison correspondant certainement à une ouverture de 0,8 m de large.

Si l'interprétation de ces tranchées comme cloisons ou parois n'est pas douteuse, la nature précise de ces structures est plus difficile à déterminer. On a noté la relative profondeur des négatifs; indiquant que les cloisons sont enfoncées dans le sol sur toute leur longueur; on a noté également que les seuls pieux ou poteaux discernables se trouvent aux extrémités, et encadrant les ouvertures (à la différence par exemple de la cloison de la pièce 9 dans l'îlot 4-nord [UNF 401], constituée d'un alignement de pieux). On peut s'interroger par ailleurs sur l'usage —en certains points— de minces éclats d'amphore dont l'épaisseur est inférieure souvent au cm, et la plus grande dimension inférieure à 10 cm; peut-être, outre le calage, ces tessons ont-ils eu pour fonction d'isoler certaines parties de la cloison de l'humidité. L'existence d'une couverture sur l'ensemble du secteur 9 est probable compte tenu de la propreté et de la régularité des sols.

On remarque enfin quelques différences avec la phase précédente. La cloison occidentale (SB27197) est plus longue que la précédente (SB27332) et ne semble pas laisser place à une ouverture, elle est par ailleurs décalée d'une dizaine de cm avec une légère différence d'orientation; La paroi orientale reprend à peu près l'alignement de la précédente mais se prolonge jusqu'à la façade de la salle 2, laissant nettement le four en dehors de la construction. L'impression dominante est cependant celle de la continuité.

En dehors de quelques traînées cendreuse et d'un petit tas de tessons dans l'angle sud-ouest les secteurs 9A et 9B n'ont pas conservé, au niveau du sol 27159, de traces d'occupation.

• Mobilier

Us 27194 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 1 os; • fer: 1 lame de fer (pioche?);
– *Comptage des céramiques*: pâte-cl. (4/1); a-mas (21/1); CNT-Lor (9/1); Total: 34/3

Us 27288 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 26 os; 3 coquillages; • fer: 1 pointe de clou; • terre: 1 fragment de torchis; • divers: bronze et fer: 1 objet corrodé (restauration);
– *Comptage des céramiques*: gris mono (1/1); cl.-peinte (4/3); attique (1/1); pâte-cl. (10/1); cct-lor (4/1); mort-m (4/2); a-etr (1/1); a-mas (64/3); a-ibé (1/1); CNT-Lor (114/11); dolium (3/1); Total: 207/26
– *Typologie des céramiques*: claire peinte: coupe carénée 222 (1b); coupe à une anse 412 (1b); olpé 521 (1a); attique à vernis noir: coupe sans tige 513-517 (1b); mortier massaliète: mortier 627 (2b); amphore massaliète: bord bd5 (1b); bord bd5 (1b); cér. non tournée: jatte J1a (1b); jatte J1b (1b); jatte J1c (1b); urne U2 (1b); urne U5 (8b);

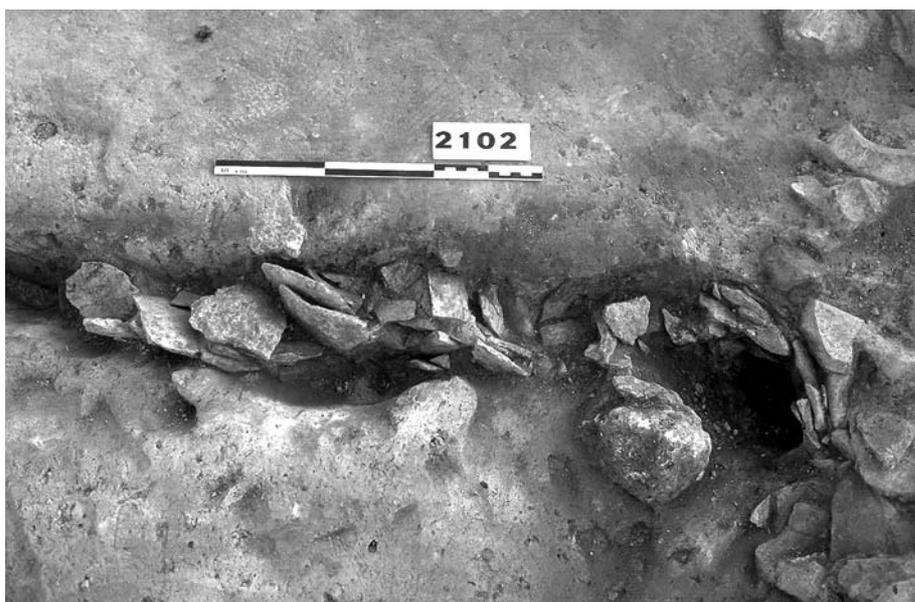


Fig. 35 : Détail du négatif de la cloison divisant le secteur 9 (SB27155). A droite trou de poteau en bout de cloison (vue prise du nord).

Us 27307 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 14 os; 1 coquillage;

– *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (3/1); attique (3/1); gris mono (1/1); pâte-cl. (4/1); a-etr (1/1); a-mas (14/1); a-ibé (1/1); CNT-Lor (26/5); dolium (15/1); Total: 68/13

– *Typologie des céramiques*: cér. non tournée: jatte J1a (1b); jatte J4b (1b); urne U2 (1b); urne U5 (1b); couvercle V2c (1b).

La cour 10/6

Le sol de limon 27159 se prolonge dans le secteur 10/6 sans nette discontinuité (sur le remblai 27309). A l'angle de la cloison et du mur de la pièce 2 se trouve un petit four [FR27167] dont il subsiste une grande partie de la sole, et des fragments de la couronne de limon supportant la voûte (fig. 34).

La sole circulaire (diamètre proche de 65 cm), lissée et très dure, est faite d'argile épurée, elle est posée sur un radier de tessons d'amphores très soigneusement assemblés. Le four est située au contact de la cloison SB27166, proche de son extrémité sud; l'espace compris entre le four et les murs servait de zone de rejet pour les cendres et les braises.

A 2 mètres de là on observe deux trous de piquet [PO27203 et PO27204] et une petite fosse circulaire ([FS27205] probable négatif d'un vase de stockage, urne ou amphore partiellement enterrée). Les traces de poteau ne permettent pas de restituer une structure mais tendent à confirmer le caractère privatif; l'aspect soigné du sol peut indiquer par ailleurs qu'une partie au moins de l'espace était couvert pendant cette phase.

• *Mobilier*

Us 27309 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 14 os; 2 coquillages; • divers: indet.: 1 perle;

– *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (7/3); attique (3/1); autres vn (1/1); pâte-cl. (7/1); a-etr (1/1); a-mas (54/2); a-autres (3/1); CNT-Lor (63/3); dolium (3/1); Total: 142/14

– *Typologie des céramiques*: claire peinte: coupe carénée 222 (2b); coupe à une anse 410 (1b); attique à fig. rouges: coupe Ky0 (1d); coupe à tige KyB (1d); amphore massaliète: bord bd5 (1b); bord bd5 (1b); cér. non tournée: urne U2 (1b); urne U5 (2b).

6.4. La maison 2701 à l'est de la zone 27 (secteurs 5 et 7) pendant les phases 27F2 et 27F1 (fig. 6, 7 et 31)

6.4.1. La pièce 5

Sur le sol 27055 attribué à la phase 27F3 prend place un remblai de limon sableux, hétérogène et contenant un abondant mobilier céramique[27043], dont la formation est datée autour de 400 mais plutôt avant cette date qu'après. Au sommet de cette strate on observe un niveau de cendre et de charbons, sans aménagements visibles [27044]. La dernière couche conservée dans ce secteur [27029] est peu caractéristique et pauvre en mobilier; sa formation peut être datée à n'importe quel moment du IVE siècle.

6.4.2. le secteur 7

De cet espace qui borde la pièce 5, seul un niveau d'occupation a été fouillé à cette date. Il s'agit d'un sol cendré et sableux, en forte pente vers le nord. On note la présence d'un four, et de deux structures de pierre accolées à la façade dont la construction est antérieure à ce sol.

Le four [FR1317] est en grande partie détruit; il en subsiste un radier de 50 à 70 cm de diamètre, ce qui indique qu'il s'agit d'une modeste installation, et quelques lambeaux de la sole et de la couronne. Il est inséré dans un angle compris entre le mur de la pièce et un muret de pierre [MR1316]; on remarque dans cette zone de nombreuses graines de céréales carbonisées.

Le muret MR1316 est un petit bâti de pierre (longueur: 1,2 m, largeur: 0,65 m) sans doute destiné à renforcer la façade, et/ou à appuyer et abriter le four. La banquette de pierres (BQ1315) occupe l'angle compris entre les murs des pièces 2 et 5. Longue de 1,78 pour une largeur de 1,1 m, cette banquette est faite de cailloux et petits moellons sur au moins deux assises (sa base n'a pas encore été reconnue); elle a pu servir de socle (pour une meule ?) mais on peut envisager d'autres usages, par exemple le stockage du bois à l'abri de l'humidité.

Entre le muret et la banquette on note la présence de nombreux rejets domestiques (restes de viande et de poissons, charbons, tessons... [27337]) qui indiquent que ce recoin a servi de dépotoir.

Le prolongement de ce niveau d'occupation n'est pas conservé plus au nord, en secteur 11, du fait probablement des travaux de construction postérieurs.



Fig. 36 : La zone 27 en fin de fouille ; vue générale prise du nord-ouest.

* Mobilier

Us 27337 :

- Inventaire du mobilier: • faune: 8 os; 4 coquillages; • fer: 1 lame de couteau; • verre: 1 perle percé;
- Comptage des céramiques: gris mono (1/1); cl.-peinte (4/1); pseudo-at (1/1); pâte-cl. (4/1); a-mas (10/1); CNT-Lor (20/1); Total: 40/6
- Typologie des céramiques: claire peinte: coupe 430 (1b, 1a).

6.4.3. Difficultés de datation pour la maison 2701

Cette maison est mal connue du fait des creusements d'époque tardive qui on détruit ou perturbés les niveaux les plus récents, mais aussi des conditions de fouille puisque le secteur a été pour l'essentiel étudié à l'occasion de sondages qui visaient en priorité à reconnaître la fortification. Quelques points peuvent cependant être établis : la construction de la pièce 5 est sans conteste antérieure à la phase 27F2 puisque le mur de la pièce 2 s'appuie sur l'angle des murs de la pièce 5 (cf. *supra*). Cette antériorité est confirmée par la datation des premiers niveaux d'occupation de la pièce 5 (couche 27056 située à la fin du Ve siècle). La surface 27055 qui correspond au dernier sol de cette série est probablement un peu antérieure à l'incendie qui affecte les maisons voisines, c'est du moins ce que laisse penser le mobilier du remblai 27043 qui paraît plus ancien que celui observé dans les différentes couches de la phase 27F2. Rappelons que les niveaux plus récents du secteur 5 sont mal conservés et pas datables précisément; rattacher la couche de cendre 27044 à l'incendie est une hypothèse envisageable mais on ne peut l'appuyer sur aucun argument solide.

Dans le secteur 7 c'est seulement le dernier niveau d'occupation de la maison qui a été fouillé puisque cette surface est recouverte par les ruines du bâtiment [couche 27321] Cet état est postérieur à la construction de la pièce 2 puisque la banquette extérieure [BQ1315] est appuyé sur le tronçon de mur ajouté au moment de cette construction [MR27064]; il est antérieur à la construction de la pièce 11 qui marque le début de la phase 27E.

En définitive on proposera d'attribuer la construction et les premiers niveaux de la maison 2701 à la phase 27F3, datée à la fin du Ve siècle; sa destruction intervient soit pendant la phase 27F2, au début du IVe siècle (et peut-être en liaison avec l'incendie), soit un peu plus tard au moment de l'arasement général du quartier (fin de la phase 27F1).



Fig.37 : Vue aérienne verticale des structures archaïques de la zone 27 à la fin de la fouille 2000 (cliché N. Chorier).

7. Bilan des recherches

Les trois ans de travaux dans la zone 27 ont donc apporté des résultats considérables sur les premières années de la ville, sur l'évolution à travers le Ve siècle, sur l'urbanisme l'architecture et les aménagements domestiques de la fin du Ve siècle au milieu du IVe siècle.

7.1. La fin du VIe siècle

Pour cette période nous savons que le long d'une première enceinte s'est développé un habitat avec des murs de terre sur solins de pierre. Cette occupation se caractérise par l'extrême abondance et la quasi exclusivité du mobilier d'origine étrusque et par la présence d'aménagements (enduits de terre fine, voire de chaux) peu courants à cette époque. L'extension de la fouille dans les secteurs voisins devrait permettre dans les années à venir de dégager cet habitat sur une surface plus importante et d'en étudier plus complètement l'aménagement et le mobilier.

7.2. Le Ve siècle

Ce siècle apparaît comme une période de transformations et de réaménagements : on connaît très peu de niveaux d'occupations mais beaucoup de remblais et de réfections de l'enceinte. Pour résumer il semble que le rempart initial, et les bâtiments qui s'appuyaient dessus, sont arasés au début du siècle; une nouvelle enceinte, plus large, est édifiée. On ne connaît encore aucun bâtiment de cette phase mais simplement quelques couches témoignant de l'occupation.



Fig.38 : Vue aérienne de la zone 27 dans son contexte urbain, prise du sud-est (cliché N. Chorier).

Un quart de siècle plus tard l'enceinte est de nouveau refaite et des bâtiments légers sont accolés à la nouvelle courtine. Cet habitat dure peu car un important remblai vient noyer la base du rempart et c'est sur ce niveau qu'est implanté dans le dernier quart du siècle un nouveau quartier dont l'organisation d'ensemble sera durable.

La fouille en profondeur du secteur 2 B et des cours permettra sans doute de repérer l'habitat contemporain de la seconde enceinte, et par ailleurs de mieux comprendre le processus qui se déroule entre 450 et 425 et qui se traduit dans un premier temps par une réfection de l'enceinte, et dans un deuxième temps par la réorganisation en profondeur de l'habitat.

7.3. L'habitat de la fin du Ve siècle et du IVe.

Les recherches de ces dernières années ont montré, comme nous venons de le signaler, que le plan dessiné vers 420 ou 410 sera respecté dans ses grandes lignes. Les niveaux du IVe siècle se présentent le plus souvent comme un empilement de sols et de petits remblais, de murs construits les uns sur les autres, et même de palissades qui se renouvellent à peu près au même emplacement. Les discontinuités existent avec, par exemple, une destruction générale vers 375 (début de la phase 27E) mais il semble que la reconstruction reprenne l'organisation initiale.

La bonne conservation (relative) de ces niveaux du début du IVe siècle a permis une approche satisfaisante non seulement de l'urbanisme du quartier, mais des techniques architecturales, des aménagements domestiques intérieurs et extérieurs, du mobilier usuel et des restes alimentaires. On rappellera notamment la découverte de nombreux fours, d'une meule rotative complète (*meta* et *catillus*) dont la datation avant 375 est assurée, d'un marteau taillant peut-être associé à cette meule. Enfin la présence d'une maie de pressoir dans des niveaux de l'extrême fin du Ve siècle représente un témoignage rare de la diffusion des techniques oléicoles en milieu indigène.

BIBLIOGRAPHIE

Brun 1998 : Jean-Pierre Brun, Jean-Louis Charrière et Gaëtan Congès, L'huilerie de l'îlot III et les pressoirs d'Entremont, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1998, p. 44-58.

Chazelles 1996 : Cl.-A. de Chazelles, Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes, *Lattara*, 9, 1996, p.259-328.

Garcia 1992 : Dominique Garcia, Les éléments de pressoir de Lattes et l'oléiculture antique en Languedoc méditerranéen, *Lattara* 5, 1992, p. 237-259.

Lebeaupin 1999 : Denis Lebeaupin, Evolution d'un groupe d'habitations dans l'îlot 27, *Lattara* 12, 1999, p. 129-171.

Lopez 1996 : Joan Lopez et Alex Net, L'enceinte de la ville antique de Lattes, *Lattara* 9, 1996, p. 25-83.

Py 1988 : Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara* 1, 1988, p. 65-147.

Py 1996: Éléments de datation concernant l'enceinte préromaine de Lattes, *Lattara* 9, 1996, p. 83-103.